

1ER JUILLET 2024 / 30 JUIN 2025

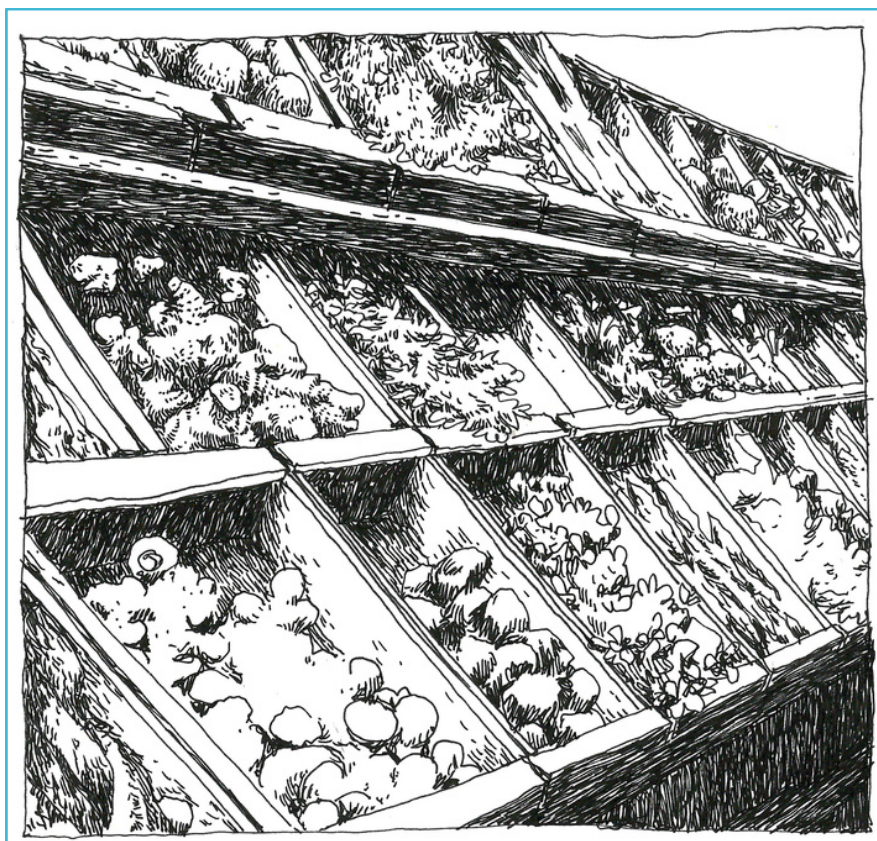
RAPPORT D'ACTIVITE



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative

Siret : 82995184700013

19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier



LE BR A M A S O S.

PRÉSIDENCE

P. 4 À 5

Rapport moral

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

P. 6 À 11

Les sociétaires

La participation dans la coopérative

Les salarié·es

L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE P. 12 À 17

Une gestion ouverte aux membres

Les temps collectifs

Les outils de communication

L'APPROVISIONNEMENT

P. 18 À 21

Les achats

Les ventes

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P. 22 À 25

Analyse des indicateurs économiques

Affectation du résultat

Valeur de remboursement de la part sociale

BILAN DU PROGRAMME 2024 - 2025

P. 26 À 34

Pérenniser La Cagette

Faire connaître notre gouvernance

Mutualiser les appros avec les points de vente de la Caisse alimentaire

Achever la migration de notre logiciel en v12 et définir une stratégie

Élargir le champ de la solidarité

Promouvoir la qualité relationnelle à La Cagette

Poursuivre la déGAFAMisation de La Cagette

Pourvoir le poste d'accueil en magasin

Faire progresser la politique salariale de La Cagette

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS P.35 À 46

Comité Accueil

Comité Bureau des membres

Comité Cagette pirate

Comité Cagette du futur

Comité CIA (ex-comité Jeunes)

Comité Communication

Comités Comptabilité

Comités DGSI et RGPD

Comité Prospection

Comités Informatique et Matos réseau

Comité Ordures

Comité Participation

Comité Recherche

Comité Repas salarié·es

Comité SNTF



RAPPORT MORAL



2024-2025... Grand magasin, cette fois c'est la bonne !

Après l'ascenseur émotionnel de 2024 autour des péripéties de la (non-)reprise du Spar de Gambetta, on s'attendait à entamer une année où l'enjeu principal serait de surmonter notre déception et trouver comment rebondir. Une fois de plus, rien ne s'est passé comme prévu... et c'est tant mieux !

Dès la rentrée de septembre, une nouvelle option apparaissait, ou plus exactement une ancienne piste se réouvrait.

Au début on n'y croyait qu'à moitié avouons-le (Cagette échaudée...), puis on a passé les étapes : faisabilité technique et montage bancaire au dernier trimestre, négociation de la proposition financière au printemps, sécurisation juridique à l'été, pour une assemblée générale le 6 juillet !

Et tout a été très différent de l'année dernière...

D'abord on était devenu des "habitué·es" : grâce au premier épisode SPAR, on ciblait mieux les questions à se poser, nos outils étaient structurés, la confiance réciproque avec nos partenaires était solide. La Table ronde et les comités concernés étaient rodés, et les coops avaient eu le temps de réfléchir et débattre du projet. Comme en plus on réduit un peu la voilure en termes de surface et de budget, pas d'angoisse majeure quant aux risques pour La Cagette.

En revanche, le partenariat avec la Ville et son aménageur Altémed a ouvert des questions nouvelles : l'ADN indépendant, apolitique, auto-gestionnaire de La Cagette était-il compatible avec le fait de devenir locataire d'un bailleur public ? Conclure un loyer négocié est-il la même chose qu'être subventionné ? quelle relation entretenir avec les institutions et les élu·es ? Quel positionnement pour respecter les convictions de l'ensemble des coops ?

Les échanges ont été nourris, passionnés, et une ligne s'est finalement dessinée en Table ronde. Celle-ci a été approuvée par les coopérateurs et coopératrices, puis publiquement rappelée à la Mairie lors de l'événement du 8 juillet : La Cagette ne dépend d'aucun groupe, elle choisit ses partenariats en fonction des intérêts de la coopérative pour ses membres, et pour le territoire dans lequel nous sommes inscrit·es. La Ville porte une politique d'aménagement du quartier Gambetta et de soutien au commerce dans laquelle s'inscrit le projet de La Cagette, qu'elle souhaite soutenir à ce titre. L'installation de La Cagette au 17, cours Gambetta peut donc être un projet partagé, et le bail veille à garantir des engagements réciproques équilibrés.

Je retiens donc une ambiance beaucoup moins effervescente que l'an dernier, plus "pro", dans laquelle La Cagette a encore franchi un nouveau pas en réfléchissant à son positionnement à la fois politique et comme acteur du territoire.

Mille mercis et un grand coup de chapeau aux membres de la Table ronde, aux salarié·es, aux différents comités, et aux coops qui, tous et toutes, ont enrichi la réflexion et permis d'accoucher de ce projet !

Pendant ce temps, notre petite Cagette tourne !

Le projet Grand magasin a encore pris pas mal de place, et absorbé beaucoup beaucoup d'énergie. Mais il s'est passé encore pas mal de choses au 19, avenue Clemenceau !

Côté activité, les indicateurs sont au beau fixe. Nous sommes toujours plus de Cageot·tes à faire un pied de nez à la Grande distribution, notre chiffre d'affaires poursuit gentiment sa croissance, nous continuons ainsi à développer notre soutien aux producteur·ices (avec cette année plus d'1 million d'€ d'achats directs). La coopérative retire un peu de bénéfices de son activité (environ 15 000 €), qu'elle réinvestira comme à son habitude pour son développement.

La vie coopérative n'a pas été en reste, avec de nombreux temps collectifs : la Journée de printemps a mis en lumière beaucoup d'autres projets que portent les différents comités pour rendre notre vie de Cageot·tes plus facile et toujours plus passionnante. Merci à eux !

L'aventure avec la Caisse alimentaire continue, et La Cagette a aussi été présente dans plusieurs événements extérieurs, notamment à l'occasion de l'année 2025, déclarée Année des coopératives par les Nations Unies : nous étions présents au So Local Fest en septembre, qui a rassemblé autour de l'Airdie tout l'écosystème de l'ESS du territoire, et La Cagette ainsi que les Ami·es de La Cagette se sont impliqués dans la constitution de la Méridionale des coops, mouvement local créé pour la promotion des valeurs coopératives.

Alors, courage... on y est presque, mais pas tout à fait quand même !

Le projet du Grand magasin va maintenant rentrer dans une nouvelle phase. Après l'urgence de la finalisation de l'accord, vient le temps long des travaux du bailleur, qui vont durer toute l'année.

Il y a quand même des choses à faire de notre côté, notamment autour de nos études d'aménagement, et du suivi des travaux du bailleur. Et il faut aussi qu'on réfléchisse à tout ce qui va changer, pour être prêt·es le moment venu.

2025-2026 sera donc l'année des cogitations, mais pas encore des cartons !

Et dans le magasin, on risque de voir de plus en plus le revers de notre bonne santé : davantage de coops, de ventes, donc de marchandises ! On s'en rend tous·tes compte en service ou en faisant nos courses : les murs ont une fâcheuse tendance à se rapprocher, les chambres froides à rétrécir, et les queues à la caisse à s'allonger.

Alors patience, il faut encore tenir jusqu'à la fin du printemps 2027, mais la perspective est réjouissante !! En attendant, on a besoin de tous et toutes pour tenir dans notre petit local, et pour préparer le terrain du grand. Dans le magasin (il y a plus de travail en créneau à cause du volume de marchandises, alors venons nombreuses·x !), dans les comités pour réfléchir et anticiper avant le grand chambardement de 2027 et continuer les autres projets.

L'horizon est en vue, même si la traversée est encore un peu longue. Mais on en a vu d'autres et l'équipage est plus que solide.

Alors bon vent à notre Cagette pour prendre la vague de 2025-2026 !

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES SOCIÉTAIRES

5 546

Au 30 juin 2024, nous étions

membres de la coopérative, parmi lesquels :

56 % de membres actifs

3 128 personnes ont été actives pendant l'année écoulée.



Elles ont fait au moins un service dans l'année écoulée ou font leurs courses tout en étant exemptées de service.

44 % de personnes parties*



***2 418 personnes** sont considérées "parties" : soit elles ont demandé à être désinscrites suite à un déménagement ou une autre raison personnelle, soit elles n'ont pas participé depuis plus d'un an et nous les avons donc considérées comme parties.

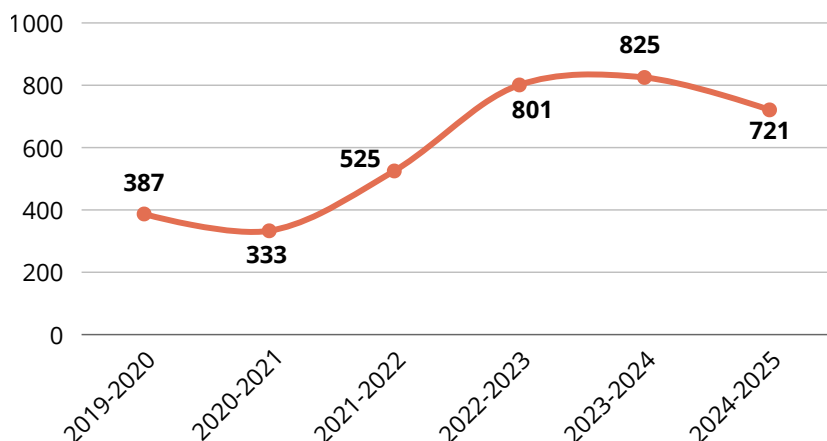
Ces personnes ne viennent plus à La Cagette mais possèdent toujours au moins une part sociale. Elles restent donc pleinement sociétaires et ont le droit de voter en Assemblée Générale. Elles pourront redevenir actives dès qu'elles le voudront en se réinscrivant à un créneau.

LES ARRIVÉES :



721

Dans l'année (entre le 01/07/2024 et le 30/06/2025), nous avons accueilli **721 nouveaux membres** (parmi ces 721 personnes, 26 sont également parties la même année, ce qui fait en réalité un solde net de 695 nouvelles personnes).



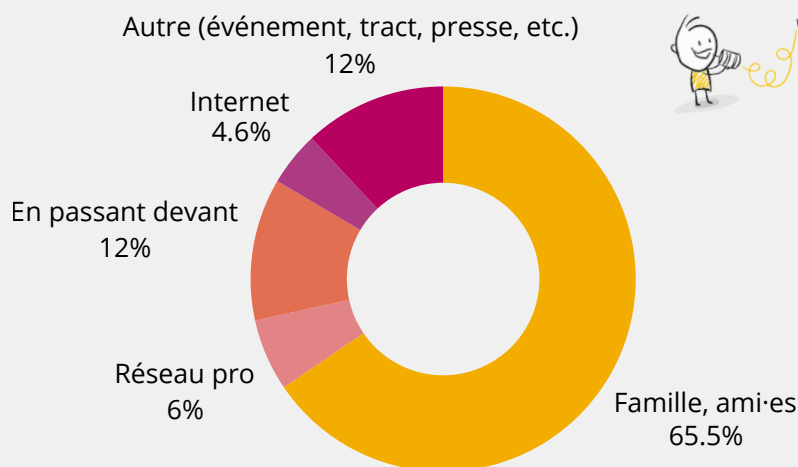
Le rythme de recrutement des nouvelles et nouveaux continue à être soutenu, même s'il a diminué par rapport à l'année dernière (où nous avons recruté un record de 825 personnes).

Ces arrivées continues sont le principal facteur explicatif de nos bons résultats économiques.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

Comment les nouveaux membres arrivent à La Cagette ? (chiffres issus du formulaire d'inscription)

Comment avez-vous connu La Cagette ?



Le bouche-à-oreille, première source d'arrivée des nouveaux membres !

2 personnes sur 3 nous ont connu grâce aux bons conseils d'un·e proche, ajoutez à cela les réseaux pro des uns et des autres et on peut conclure que nous sommes extrêmement efficaces pour parler de La Cagette autour de nous.

Et ça marche : nous avons recruté 721 nouveaux membres en 2025 !

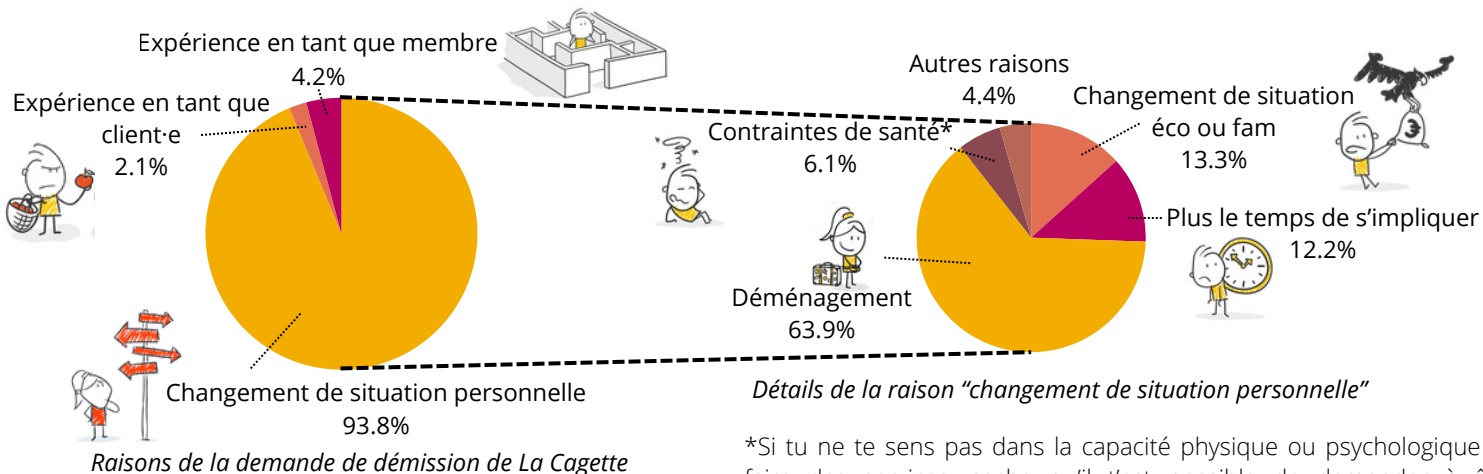
LES DÉPARTS :



100

Nous avons dit au revoir à **100 personnes** qui ont quitté définitivement la coopérative. 56 % ont demandé le remboursement de leur(s) part(s) sociale(s), et 44 % en ont fait don à la coopérative.

Lors de leur départ, nous proposons aux membres de remplir un questionnaire afin de comprendre leurs motivations. Celles-ci peuvent être liées à des changements de situation personnelle, à une mauvaise expérience en tant que client·e ou bien à une difficulté liée à leur statut de membre. Voici leurs retours :



*Si tu ne te sens pas dans la capacité physique ou psychologique de faire des services, sache qu'il t'est possible de demander à être exempté·e de service ! Pas de justificatif demandé, on fonctionne à la confiance.

L'immense majorité (94 %) évoque un changement dans leur situation personnelle (déménagement, travail, changement de vie, problème de santé, ...).

2 % disent que leur départ est lié à leur expérience en tant que client·e (des prix trop élevés ou bien pas assez de produits).

Enfin, 4 % estiment avoir été découragés suite à leur expérience en tant que membre : des difficultés à comprendre les règles de participation, accumulation de retards, découragement, etc.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

Les Monageot·tes*, petit focus



Depuis février 2023, nous acceptons la MonA à La Cagette. La MonA est le moyen de paiement utilisé par les membres de la Caisse alimentaire commune de Montpellier, un magnifique projet citoyen dont on va reparler dans la partie consacrée au comité Solidarité de ce rapport (page 30).

Fin juin, il y avait **224 utilisateur·ices de MonA** à La Cagette (contre 188 l'année dernière) qui ont réalisé **3 584 passages en caisse**, soit en moyenne 12 passages par jour d'ouverture du magasin.

Parmi ces utilisateurs et utilisatrices de MonA, à peu près la moitié sont des membres qui se sont inscrits à La Cagette via La MonA et l'autre moitié, des anciens membres.

Au total, sur l'exercice comptable 2024-2025, ce sont environ **134 000 € TTC** qui ont été dépensés en MonA. Cela représente **3,5 % de notre chiffre d'affaires global**, soit autant que l'année dernière.

Nombre d'acheteur·euses en MonA	224
Nombre de passages en caisse en MonA	3 584
Chiffre d'affaires TTC en MonA	134 000 euros
Montant moyen dépensé en MonA par passage	37 euros

Nombre d'acheteur·euses en MonA sur l'exercice 2024-2025. Source : Odoo

C'est une belle réussite pour La Cagette car cela nous ouvre à de nouveaux profils sociaux-culturels et permet à des personnes déjà inscrites à La Cagette d'y faire une plus grande proportion de leurs courses.

Et l'expérience n'est pas terminée, bien au contraire. En effet, le projet a connu une belle notoriété, dans les médias et auprès de la communauté scientifique. En 2025, un gros appel à projets (TerrAsol pour les intimes) a été remporté auprès de la Banque des territoires, aux côtés de nombreux autres projets en lien avec l'alimentation. Ce financement permet à l'expérimentation de se poursuivre pour 5 ans !

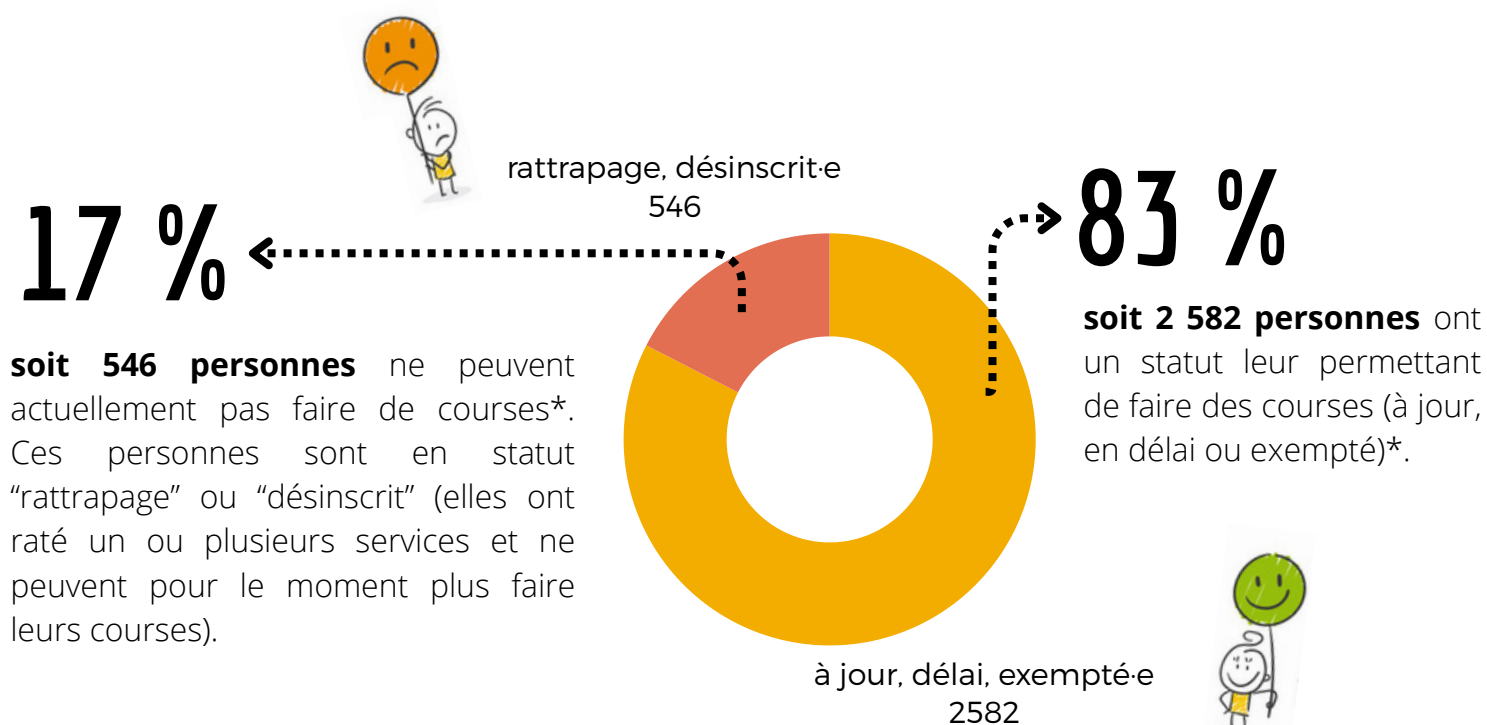
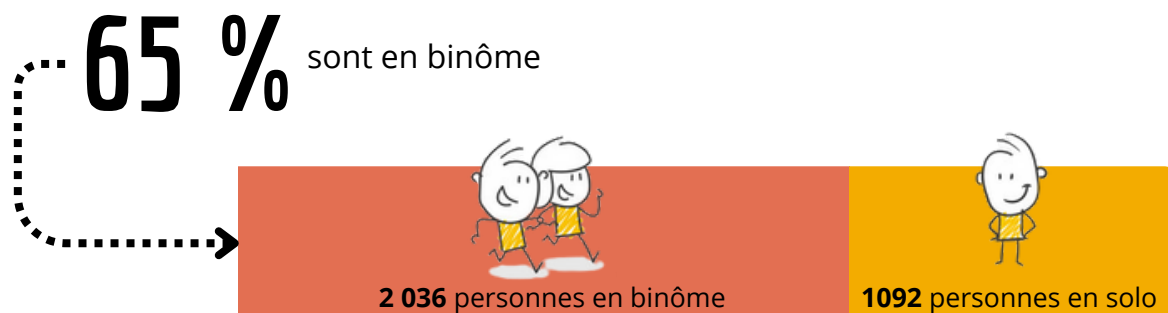
En 2025, une première extension a permis de faire entrer **400 nouvelle·aux participant·es** et ce n'est pas fini. Le nombre de Monageot·tes pourrait donc continuer grimper dans le courant de l'année à venir.

**Les Monageot·tes, c'est le petit surnom que nous avons donné aux personnes qui sont à la fois membres de La Cagette et utilisatrices de la MonA : MonA + Cageot·tes = Monageot·tes !*

LA PARTICIPATION DANS LA COOPERATIVE

LA PARTICIPATION EN SERVICE :

Au 1er juillet 2025, parmi les 3 128 membres qui ont été actifs pendant l'année écoulée :



*Il s'agit d'une photographie à l'instant T, prise le 1er juillet 2025 (date de la fin de l'exercice annuel). Mais les statuts des membres évoluent tous les jours, en fonction des services ratés, des rattrapages positionnés, des exemptions demandées, etc.

LA PARTICIPATION AU SEIN DES COMITÉS :

Cette année, **plus de 160 personnes** ont investi un nombre d'heures incalculable dans un des 33 comités de La Cagette !

Tu retrouveras le détail des activités des comités dans la dernière partie de ce rapport.

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

QUE REPRÉSENTE LA PARTICIPATION DES MEMBRES ?

Durant l'année écoulée, les membres ont réalisé 12 881 services, soit l'équivalent de **21 personnes à temps plein !**

Notre équipe salariée est, quant à elle, composée de **8 personnes à temps plein**.

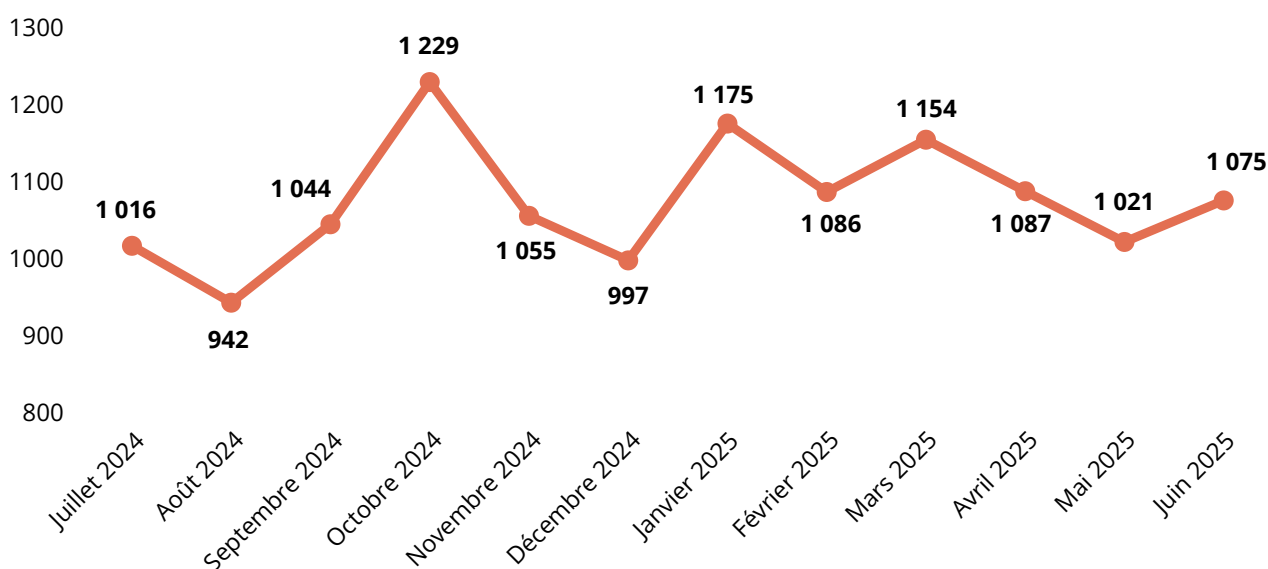
Cependant, il serait compliqué de dire que notre organisation nécessite un équivalent de 29 personnes à temps plein (21 + 8), car :

- Il est vraisemblable de dire que la productivité des coops en magasin est inférieure à celle de magasinier-es professionnel·les (et c'est bien normal, ça n'est pas notre métier !)
- Ce chiffre ne prend pas en compte toute la participation des membres au sein des comités, qui est pourtant indispensable à notre fonctionnement.



Si La Cagette fonctionne aussi bien, c'est parce que nous sommes beaucoup à nous y engager un peu, chacun et chacune sous des formes différentes.

Nous faisons ainsi la preuve qu'un groupe de personnes engagées et non professionnelles peut largement rivaliser avec la Grande distribution et son modèle archi-compétitif et lucratif, pour peu qu'on s'y mette tous-tes ensemble !



Nombre de services faits par mois en 2024-2025. Chiffres issus du logiciel Odoo

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

LES SALARIÉ·ES



Marine
Aboutaieb



Pierre-Luc
Angles



Faustine
Auzanneau



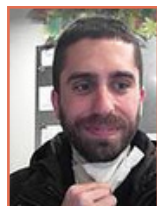
Chloé
Bellue



Mailys
Bertrand



Thibaud
Gravez



Antonin
Molino



Léa
Riera



Maxime
Thoueille

RÉMUNÉRATION :



2 280 € bruts/mois
soit **1 750 € nets/mois**



13ème mois (versé en 2 fois,
une fois fin novembre et une
fois fin mai)

La rémunération de tous·tes les salarié·es est identique quelle que soit l'ancienneté.

Elle est de 2 280 € bruts/mois, soit 1 750 € nets/mois depuis l'augmentation structurelle de 150 € bruts qui a été décidée à compter du mois d'avril 2024.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE :



- **Septembre 2024** : Passage de Mailys en CDI. La masse salariale est désormais de 8 équivalent temps plein (ETP).



- **Janvier 2025** : Réalisation des entretiens professionnels pour l'ensemble des salarié·es, menés par le comité Suivi salarié·es.



- **Janvier 2025** : 4 salarié·es partent à Bruxelles sur 3 jours pour visiter le supermarché coopératif BeesCoop dans le cadre du plan de formation "Immersion dans les filières".



- **Mars 2025** : La Table ronde valide l'augmentation de 2 % pour suivre l'évolution de la Convention collective des coopératives de consommation (même si cette augmentation n'était pas obligatoire dans la mesure où les salaires sont désormais supérieurs au SMIC).



- **Avril 2025** : Arrivée de Léa en CDD pour 6 semaines afin de remplacer Marine pendant son arrêt maladie.



- **Juin 2025** : Versement d'une prime de 1 000 € par salarié·e (appelée PPV : Prime de Partage de la Valeur) validée par la Table ronde à la suite d'une proposition du comité Suivi salarié·es.

Plus de détails dans le bilan des activités du comité Suivi salarié·es page 34.

L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE

Pour rappel, les règles de fonctionnement de La Cagette sont expliquées dans deux documents essentiels : les statuts et le règlement intérieur (le « Manuel des membres »), téléchargeables sur le site de La Cagette.

À noter : un peu de retard a été pris dans la mise à jour du Manuel des Membres, la version actuelle date de décembre 2022 ! Le travail est en cours, merci d'avance pour ton indulgence, et pose ta question sur Open Bar ou à l'accueil du magasin en cas de doute.

UNE GESTION OUVERTE AUX MEMBRES

À La Cagette on s'emploie à mettre en place une **gouvernance horizontale**, qui encourage et facilite l'implication de toutes et tous.

Les coopérateur·ices ont réellement accès à tous les pouvoirs de La Cagette, à condition qu'elles/ils s'engagent formellement auprès de la coopérative à assurer personnellement les responsabilités correspondantes.

Dans notre belle coopérative, **ce sont celles et ceux qui font qui prennent les décisions.**

Ainsi cette année, **environ 160 personnes** ont pris des responsabilités et participé aux prises de décisions dans un des 33 comités de La Cagette.

LES COMITÉS :



Il y a **33 comités** à La Cagette, tous souverains dans leur champ d'action. Ces champs d'action, ainsi que la taille de chaque comité, sont très variables et dépendent de la volonté des membres qui le composent et du niveau de responsabilité qu'ils/elles souhaitent prendre. Les comités se réunissent à la fréquence qui leur semble nécessaire pour accomplir leurs missions.

Les comités sont tous animés par un·e "**responsable**" et un·e "**référent·e**". La personne responsable de comité est responsable de l'accomplissement des missions de son comité et en rend compte auprès de la Table ronde. La personne référente représente les membres du comité et fait remonter leurs demandes ou problématiques auprès de la Table ronde.

Parmi ces 33 comités, on distingue 6 comités "socles", c'est-à-dire indispensables à la survie de la coopérative : Bureau des Membres, Cagette du Futur, Suivi Salarié·es, Accueil, Communication et Comptabilité.

Cette année nous avons également 5 comités "Programme", c'est-à-dire porteurs d'un projet inscrit au programme 2024-2025 voté à la dernière AG : PAM - Poste accueil magasin, DéGAFAMisation, Prévention-Médiation, Solidarité et Informatique.

Pour découvrir leur bilan, rendez-vous entre la page 35 et la page 46.

L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE

LA TABLE RONDE :

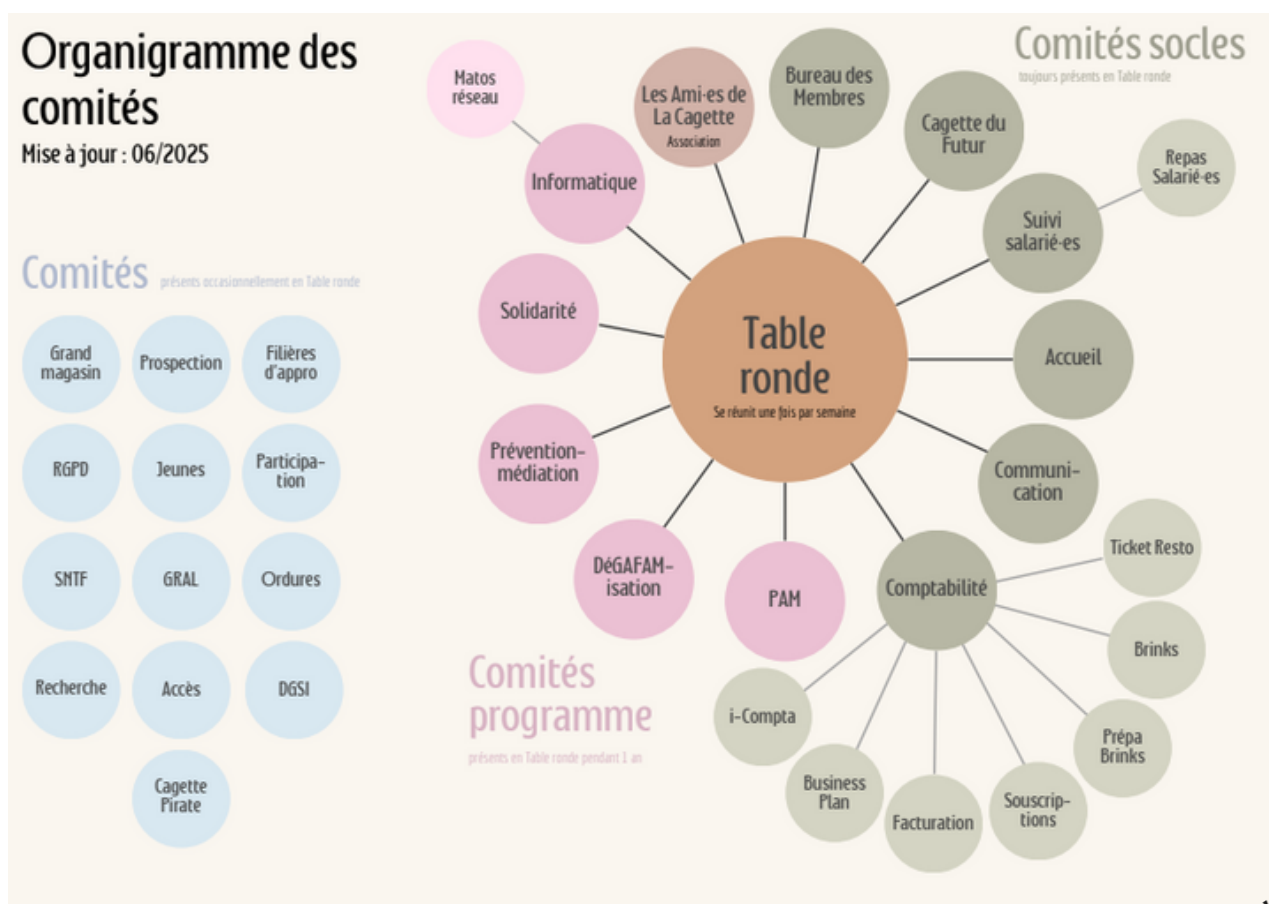


La Table ronde est la réunion des responsables et référent-es des comités socles et programme, des salarié-es et de la présidence. Tous les autres membres sont bienvenus en tant qu'observateur-ices.

Cette année, 26 personnes étaient membres officiels de la Table ronde ; cette dernière se réunit tous les jeudi soirs de 17 h à 19 h dans les bureaux de la rue Castilhon.

En principe, on distingue les **Tables rondes opérationnelles**, qui permettent de traiter les sujets du quotidien, et les **Tables rondes Programme**, mensuelles, qui permettent de faire le point sur l'avancée des projets du programme annuel voté en AG.

Une fois par trimestre, la **Table ronde financière** permet de faire le point sur l'évolution de notre situation financière, et permet d'arbitrer les dépenses que souhaitent engager les comités. Dans la réalité cette année, cette organisation a souvent été bouleversée par l'ordre du jour lié au projet Grand Magasin.



LES TEMPS COLLECTIFS

Pour celles et ceux qui n'auraient pas le temps ou l'envie de s'impliquer dans les comités, des temps collectifs permettent aussi de participer à la vie de la coopérative.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :



Tous les ans, l'Assemblée générale est le temps collectif qui rassemble le plus de sociétaires. Cette année 2024-2025, en raison du projet de reprise du SPAR Gambetta, ce n'est pas une mais deux AG qui se sont tenues.

La première AG, spéciale "reprise du SPAR", s'est tenue en présentiel le 6 juillet 2024 à l'Hôtel de ville de Montpellier. **585 personnes** (soit une personne active sur quatre) étaient présentes ou représentées ; c'était un record de participation puisque nous étions 220 sociétaires sur place.

La seconde AG s'est tenue en présentiel le samedi 26 octobre à l'Institut protestant de théologie : **366 sociétaires** étaient présent·es ou représenté·es.

Tous les documents officiels ainsi que les procès verbaux de ces deux AG sont accessibles [sur le site internet de La Cagette](#).

À noter : l'Assemblée générale réunie extraordinairement le 6 juillet 2025 et consacrée au nouveau projet de Grand Magasin du 17 cours Gambetta a eu lieu après la clôture de l'exercice 2024-2025. Elle sera donc présentée dans le rapport d'activité 2025-2026.

LES AGORAS :



Cette année, tout comme l'année passée, les agoras ont porté sur le projet de déménagement dans un grand magasin.

Les Agoras sont des temps d'échanges et de partage entre coops, généralement un soir de semaine. Cette année, ce ne sont pas moins de **200 coops** qui y ont participé.

Début mars, s'est tenue une Agora afin de partager le nouveau projet de déménagement. Au programme : un grand jeu afin de révéler le lieu, la présentation du projet et les étapes/calendrier à venir. Cela a également été l'occasion de répondre aux différentes questions et de prendre la température quant à ce nouveau projet.

Une deuxième Agora s'est tenue fin avril dans une salle que nous ne connaissons pas encore (la salle Pagézy), durant laquelle nous avons proposé divers ateliers (modèle économique, aménagement, gamme, relations avec Altémed...) afin de présenter de manière plus concrète le nouveau projet de déménagement et répondre aux différentes questions.

LA JOURNÉE DE PRINTEMPS DU 15 MARS :



Le comité Cagette du Futur (ou "Turfu" pour les intimes !) a travaillé cette année à l'élaboration d'une Journée de Printemps sur un format similaire à la Journée d'Été organisée en juin 2023 (la journée de printemps 2024 avait été ajournée en raison du projet de reprise du SPAR Gambetta).

La matinée, chaque comité présent s'est réuni de son côté et a effectué un atelier dédié au bilan et perspectives du comité. Une présentation de ces bilans a ensuite eu lieu en présence des membres des comités présents.

L'après-midi, un forum ouvert destiné à tous-tes les coops était prévu afin que de nouvelles idées puissent émerger.

Fort de l'expérience de la Journée d'été 2023, le Turfu a décidé d'avancer cette journée dans l'année afin que les projets imaginés lors de cette journée aient le temps de mûrir, avant de pouvoir être intégrés au programme de l'année suivante.

Un ordre du jour participatif a émergé et différentes discussions en ont résulté : convivialité et poste accueil ; solidarité avec les producteur·ices ; la place de la politique de notre coopérative ; la Graine, monnaie locale ; amélioration de l'autonomie des membres ; atelier de découpe de fromage du Grand magasin et des questions autour de l'approvisionnement.

Pour lire les compte-rendus de ces discussions, aller sur [OpenBar](#) dans la rubrique Journée de Printemps 2025.



LES OUTILS DE COMMUNICATION



Pour communiquer entre nous hors des temps collectifs, en plus des bons vieux affichages en magasin, nous avons développé au fil du temps des outils de plus en plus nombreux.

LE SITE INTERNET :

<https://lacagette-coop.fr>



C'est l'indispensable pour nous faire connaître de l'extérieur mais c'est aussi ici que les membres y trouvent :

- Toutes les infos sur les comités : <https://lacagette-coop.fr/?LesComites>
- Tous les questionnaires pour contacter le Bureau des membres : <https://lacagette-coop.fr/?ProblemeBdm>
- Les formulaires pour demander un nouveau produit (<https://lacagette-coop.fr/?ProposerProduit>) ou faire une remarque sur un produit existant (<https://lacagette-coop.fr/?Remarqueproduit>)
- Et aussi plein d'autres choses mais la liste serait trop longue ! On t'encourage à venir t'y perdre de temps en temps (note quand-même la page <https://lacagette-coop.fr/?RappelProduits>, il n'y en a pas beaucoup mais c'est important) !

L'ESPACE PRIVÉ :

mon-espace-prive.lacagette-coop.fr



On y retrouve toutes nos informations sur notre statut, nos prochains services, nos rattrapages à effectuer (oups... !), et surtout le calendrier d'échange de service, qui permet de modifier librement la date de tous nos prochains services. Il est aussi accessible depuis le site internet.

OPENBAR :

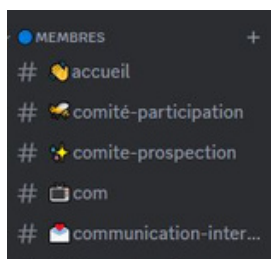
<https://openbar.lacagette-coop.fr>



OpenBar, la plateforme collaborative libre interne à La Cagette qui est similaire à un forum internet, est accessible depuis le site de La Cagette ("Espace membre", puis "OpenBar : Posez vos questions !") en utilisant nos identifiants personnels de La Cagette (adresse électronique et date de naissance).

Cette plateforme est un lieu d'échange pour que chacun·e puisse remonter ses questions et ses idées afin d'impulser de nouvelles réflexions à La Cagette. Un système de vote permet également de plébisciter les sujets.

DISCORD :



Beaucoup de comités de La Cagette, ainsi que ses salarié·es et la Table ronde utilisent un outil de clavardage (ou "chat") disposant d'un grand nombre de salons pour s'organiser. Cette plateforme de discussion a le doux nom de Discord.

Si tu veux voir à quoi ça ressemble, demande un lien d'invitation à une personne membre d'un comité !

L'ORGANISATION COLLECTIVE À LA CAGETTE

LA CAGETTE EXPRESS :



Notre lettre d'information intitulée "la Cagette Express" a paru 27 fois sur l'année 2024-2025 soit au moins deux numéros par mois. Y sont relayées les actualités de la coopérative autour des grands événements de l'année (Assemblée Générale, Agoras).

Chaque comité peut aussi y publier ses actualités, ses "Wanted", c'est-à-dire ses recherches de nouvelles et nouveaux membres. Les nouveaux fournisseurs avec lesquels nous travaillons peuvent également y être mis en avant.

Si jamais tu ne reçois pas ces infos primordiales sur notre coopérative, merci de contacter Charles : charles AROBASE lacagette-coop POINT fr.

LA CAGETTE PIRATE :

<https://pirate-4c51ce.gitlab.io>



L'été dernier, une "Cagette Pirate" est passée à l'abordage !

A l'initiative de quelques membres motivé·es de La Cagette, un espace d'expression libre, d'échange et de partage d'information a été mis à disposition de tous·tes les coopérateur·ices.

En 12 mois, les membres ont publié 71 annonces sur la Cagette Pirate.

Elles ont été ouvertes 7 672 fois, "likées" 677 fois et ont généré 47 commentaires enthousiastes ou révoltés !

- Tu peux accéder à la Cagette Pirate et lire les articles publiés, à tout moment, en cliquant sur l'onglet "espace membre" sur le site de La Cagette.
- Tu peux également y publier les contenus que tu veux tout au long de l'année.

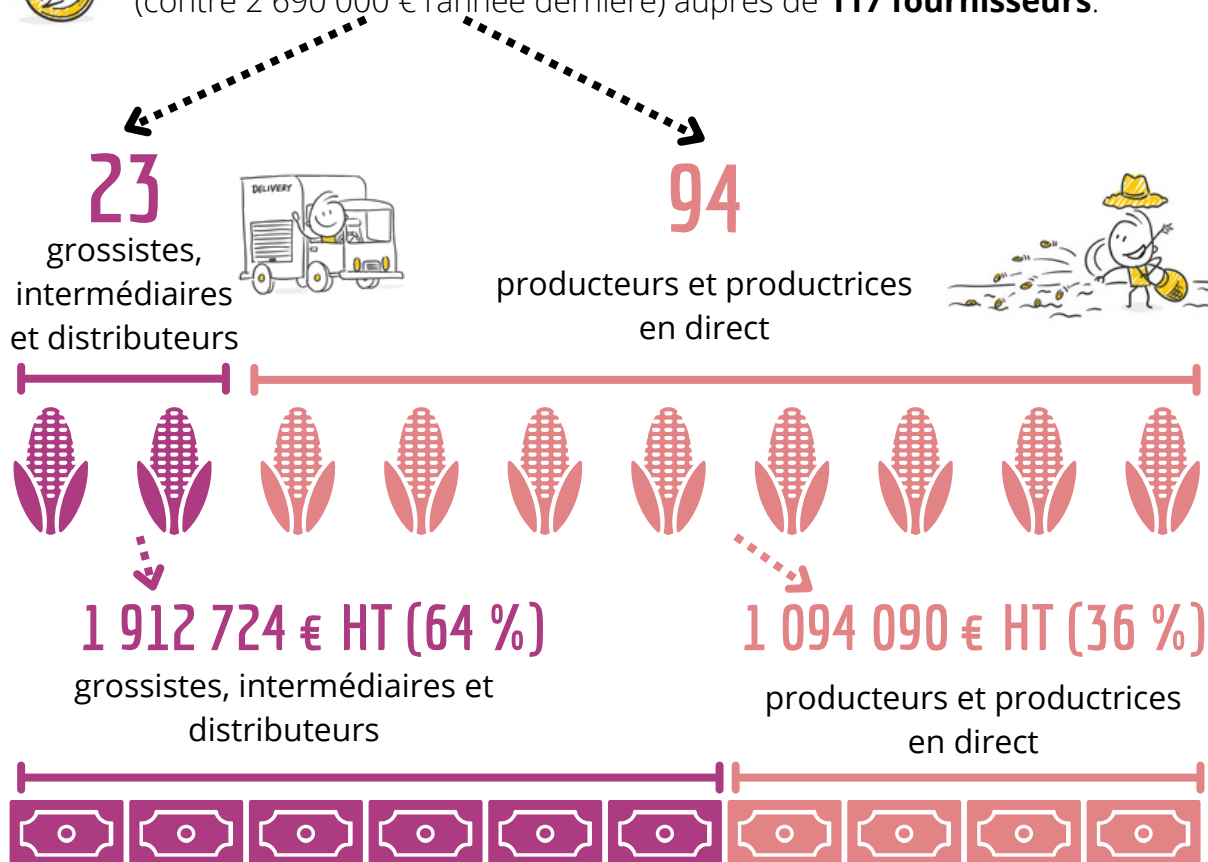
Les membres du comité se chargent de modérer les publications selon des règles extrêmement basiques et tolérantes.

L'APPROVISIONNEMENT

LES ACHATS

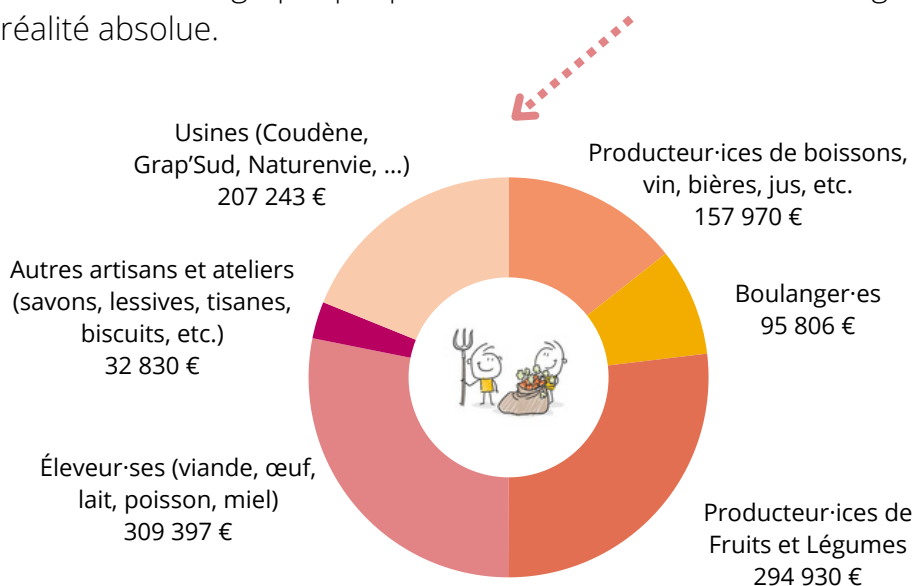


Au cours de l'année écoulée, La Cagette a acheté pour **3 006 815 € HT** de marchandises (contre 2 690 000 € l'année dernière) auprès de **117 fournisseurs**.



Remarque : la distinction entre “grossiste/intermédiaire/distributeur” et “producteur·ice en direct” est parfois arbitraire. Dans la plupart des cas, on identifie clairement la catégorie à laquelle appartient un fournisseur (par exemple, un maraîcher ou une éleveuse sont clairement des producteur·ices). En revanche, que penser lorsque nous travaillons en direct avec une usine ou un atelier de transformation (Ethiquable par exemple) ?

En définitive, le graphique présenté ci-dessous montre des grandes masses mais il ne s'agit pas d'une réalité absolue.



Détail des achats HT en direct auprès de producteur·ices

Cette année, ce sont **plus d'1 million d'€ HT** que nous avons collectivement dépensé dans des filières directes ! Agriculteur·ices, éleveur·euses, artisan·es, usines de transformation, à qui nous achetons à des conditions avantageuses, en leur évitant de subir la négociation commerciale avec les centrales d'achat.



QUE REPRÉSENTENT NOS ACHATS EN DIRECT ?

1 million d'€ HT d'achats en direct à des producteur-ices, qu'est-ce que cela représente ?

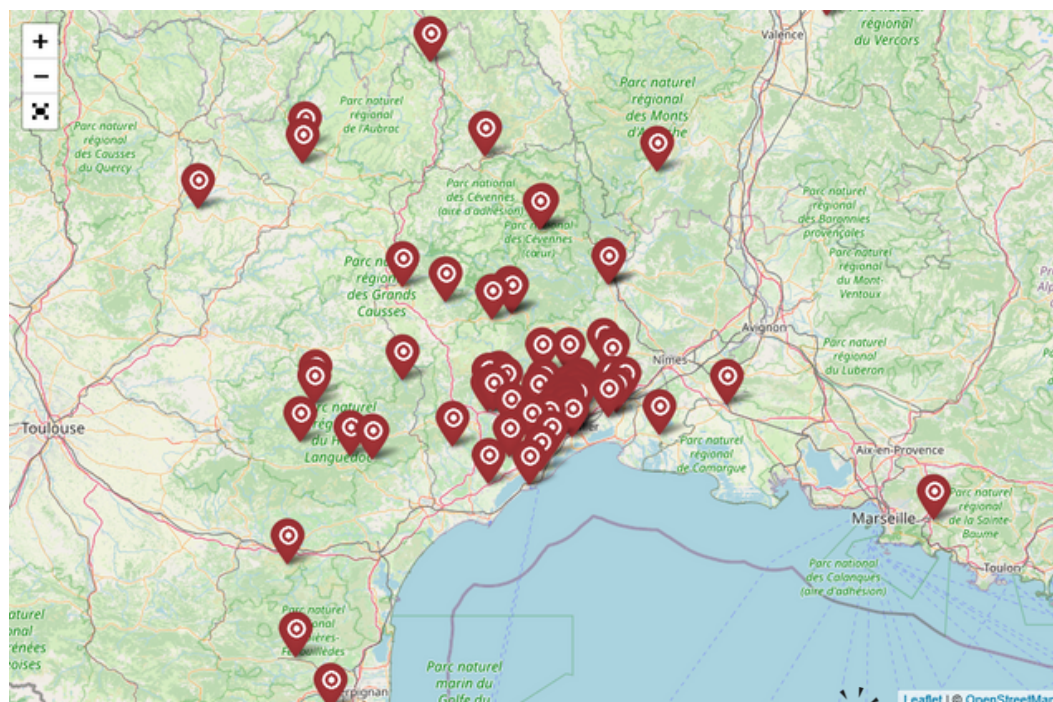
Près des deux tiers de la marchandise vendue à La Cagette provient de grossistes (63 %) mais cela est logique : La Cagette a vocation à donner accès à une gamme complète de produits pour permettre aux gens d'éviter les grandes surfaces. Or, une grande part des produits de grande consommation n'est pas locale (épicerie, bananes, chocolat, café et tant d'autres) et ne pourrait pas l'être pour toutes sortes de raisons (climat, écosystème, etc.).

Si l'on compare aux ratios des supermarchés, **nos 36 % d'achats en direct représentent une proportion énorme** : les magasins franchisés passent la quasi-totalité de leurs commandes auprès de leur centrale d'achat.

Acheter **1 million d'€ HT à 94 producteur-ices**, c'est un choix difficile car cela augmente considérablement notre quantité de travail : cela multiplie les commandes, les livraisons, le suivi qualité, la facturation et le potentiel d'erreurs commises par nous et par elles et eux à chaque étape. C'est beaucoup moins efficace qu'acheter à une ou deux centrales d'achat et bénéficier de leurs services logistiques et comptables efficaces... mais beaucoup plus vertueux !

Il faut enfin faire la part des choses entre centrale d'achat de la Grande distribution et "intermédiaire". Certains intermédiaires font un travail exceptionnel de sélection (Scop Epice, Agrosourcing...) et le local à tout prix n'aurait pas toujours de sens !

LA CARTE DES FOURNISSEURS DE LA CAGETTE



Pour mieux connaître nos fournisseurs, Frédérique, du comité Solidarité, a réalisé un magnifique travail synthétisé sous la forme d'une carte.

Elle est sur le site de La Cagette, onglet "En Savoir Plus", menu "Produits et fournisseurs".

T y trouveras des liens vers les sites web, des vidéos et toutes sortes de contenus publiés par nos fournisseurs.



L'APPROVISIONNEMENT

LES VENTES

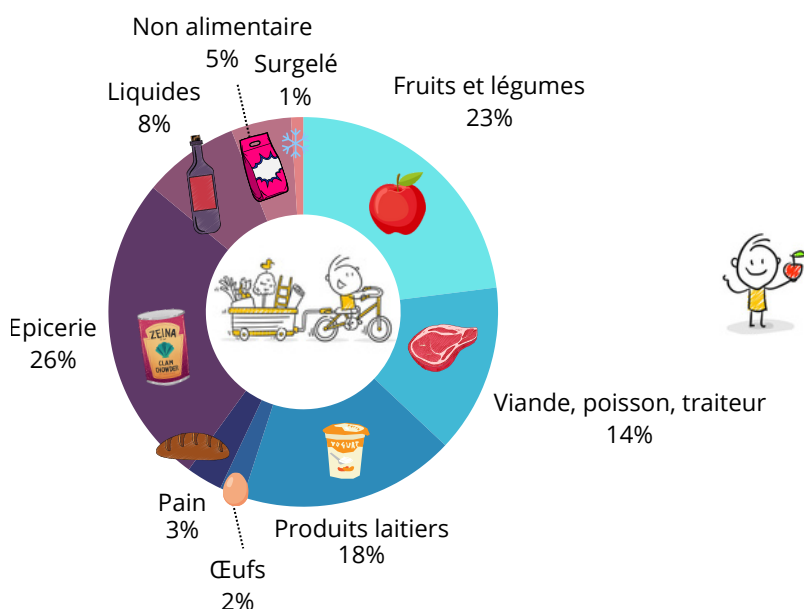
Chiffre d'affaires : **3,617** millions € HT de marchandises

Depuis sa création en 2017, La Cagette a déjà cumulé **plus de 20 millions d'€ HT de ventes**.



Une somme d'argent qui a échappé à la Grande distribution et que nous avons décidé collectivement de rediriger autant que possible vers des filières de production respectueuses de l'environnement et du travail des producteur·ices.

COMMENT EST COMPOSÉ NOTRE CADDIE ?



Répartition des ventes par type de produits (en chiffre d'affaires HT annuel)

Nos 10 meilleures ventes (en chiffre d'affaire)



1. Pommes bio : 17 T achetées / 42 k€
2. Tomates anciennes bio : 8 T achetées / 39 k€
3. Champignons bruns bio : 3 T achetées / 31 k€
4. Courgettes bio : 10 T achetées / 30 k€
5. Bananes bio : 14 T achetées / 30 k€
6. Pommes de terre bio : 14 T achetées / 30 k€
7. Boîtes de 12 œufs bio : 5 400 boîtes / 27 k€
8. Comté 18 mois : 1 T achetée / 25 k€
9. Avocats bio : 4 T achetées / 25 k€
10. Oranges bio : 11 T achetées / 23 k€

LE NOMBRE D'ACHETEUR·EUSES

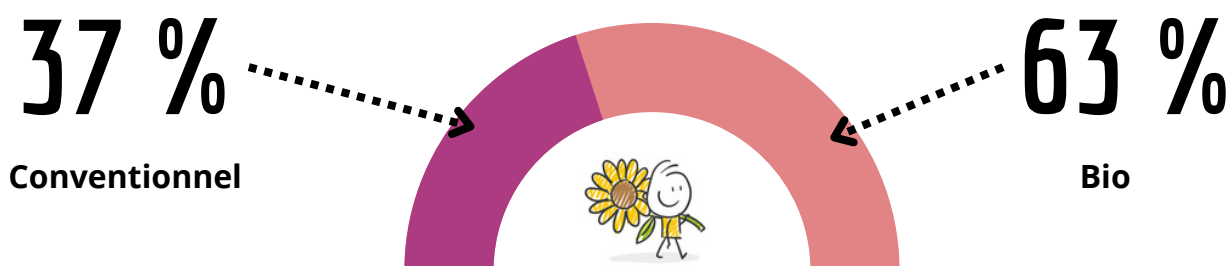
Nombre d'acheteur·euses de l'exercice	3 015
Nombre de passages en caisses	92 658
Montant moyen d'un passage en caisse	42 euros
Dépense annuelle moyenne par personne	1 283 euros

Nombre d'acheteur·euses sur l'exercice 2024-2025. Source : Odoo

En moyenne, nous sommes passé·es 30 fois par an à la caisse de La Cagette, soit un peu plus de 2 fois par mois.

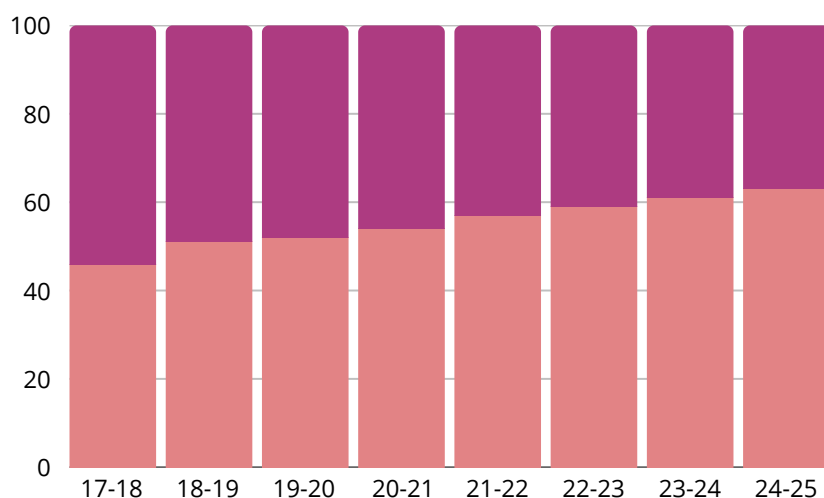
À chaque passage, on dépense en moyenne 42 €, ce qui représente une moyenne de près de 1 300 € dépensés par personne dans notre magasin.

RÉPARTITION DES VENTES CONVENTIONNEL / BIO



Répartition des ventes bio/conventionnel (en chiffre d'affaires HT annuel).

● Bio ● Conventiennel



Nous constatons qu'au fil des ans, la part du bio augmente de manière importante. Celle-ci est passée de 46 % en 2017 à 63 % en 2025. Il s'agit d'un élément positif du point de vue de l'environnement et de la santé, mais cela pourrait aussi indiquer que La Cagette écarte certains produits plus accessibles financièrement. Veillons à ce que la gamme de notre magasin ne devienne pas excluante pour des personnes qui n'ont pas les moyens de consommer bio !

NB : Pour pouvoir être labellisé bio, un produit doit contenir au moins 95 % d'ingrédients d'origine agricole. Une majorité de produits non alimentaires comme les cosmétiques, shampoings, produits ménagers, contiennent plus de 5 % de produits d'origine non agricole (bicarbonate de soude, percarbonate, etc.) et ne peuvent donc pas être labellisés "BIO", d'où l'existence de labels alternatifs dédiés ("cosmebio", "ecocert", charte cosmétique et charte produit d'entretien de "Nature et progrès"). Ces produits ne sont donc **pas comptabilisés** dans les chiffres ci-dessus.



Prix des fruits et légumes : comment on s'en sort à La Cagette ?

L'année dernière, le comité "Filières d'appro" a cherché à comprendre si La Cagette obtenait des prix intéressants auprès de ses fournisseurs de fruits et légumes. Cette année, le comité était en pause mais nous remettons cet article car il reste intéressant !

La comparaison des prix d'achat de fruits et légumes par La Cagette et des référentiels publiés par la plateforme FranceAgrimer permet de tirer deux conclusions :

- La Cagette **obtient globalement d'excellents prix auprès de ses grossistes** en fruits et légumes. Ces prix sont généralement inférieurs ou équivalents aux cours des grossistes bio relevés par France Agrimer.
- La Cagette **rémunère au-dessus du prix du marché ses producteur·ices** (maraîchers, vergers) à qui elle achète des fruits et légumes en direct. Les prix obtenus sont généralement supérieurs ou équivalents aux cours des grossistes bio relevés par France Agrimer mais les producteur·ices de La Cagette gardent la marge habituellement prélevée par les grossistes pour eux.

C'est une fierté pour nous de permettre à ces agriculteurs et agricultrices, souvent très mal rémunérés, de mieux vivre de leur métier.

ANALYSE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

L'activité économique principale de La Cagette, c'est la vente de marchandises à destination de ses membres. Toutes les valeurs mentionnées ci-après sont des valeurs hors taxe. Le bilan et le compte de résultat sont envoyés avec ce rapport d'activité.



Résultat : 15 028 € (19 256 € l'année dernière)

Encore une nouvelle année avec un résultat positif pour notre coopérative ! Le résultat est très similaire à l'année dernière. On peut noter que des frais exceptionnels liés au projet de déménagement ont déjà été engagés sur cet exercice pour un montant de 7 000 € (conseil juridique, bureau d'étude et architecte).



Chiffre d'affaires : 3 617 368 € (+ 11,5 % par rapport à l'année dernière)

Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation du nombre de membres actifs (+ 150 acheteur·euses en juin 2025 par rapport à juin 2024), mais aussi par une légère hausse du panier moyen mensuel (voir point suivant).



Panier moyen mensuel : 157 € (156 € l'année dernière)

Le montant mensuel dépensé par un·e acheteur·euse a légèrement augmenté. La faute à l'inflation ? c'est difficile à déterminer. En tout cas, le nombre d'articles vendus par mois a augmenté de 10 % alors que le prix moyen d'un article vendu n'a augmenté "que" de 0,3 %. Cela laisse plutôt suggérer que les cageots et cageottes achètent plus de produits dans leur supermarché préféré.



Taux de marge commerciale réelle : 20,2 % (20,6 % l'année dernière)

Le taux de marge réel est en légère baisse, mais reste très bon. Pour rappel, la marge commerciale théorique est toujours de 23 % à La Cagette (c'est la différence entre le prix d'achat et notre prix de vente). Cependant, en raison des pertes, des ventes à - 20 % ou - 50 %, des vols, des erreurs de pesée et de caisse, des erreurs de mise à jour de prix et de facturation, la marge réelle est toujours inférieure à cette marge théorique de 23 %.



Taux de démarque : 2,8 % (2,4 % l'année dernière)

C'est la différence entre le taux de marge théorique (23 %) et le taux de marge réelle (20,2 %). Dans le langage commun, c'est ce qu'on appelle nos pertes. Ce taux oscille généralement entre 2 et 3 % depuis l'ouverture du magasin en 2017.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Charges d'exploitation (hors achat de marchandises) : 615 940 € (+ 10 %)

Cette augmentation de 50 000 € environ s'explique par :

- **Une très forte augmentation de nos dépenses informatiques** (+ 30 000 € soit + 200 %), en lien avec la montée en version de notre logiciel de gestion. À elle seule, elle représente 25 000 €. Nous sommes en effet dans une situation de "dette informatique" : pour se remettre à jour, nous devons investir plus que de coutume pendant quelques années.
- **Une augmentation de la masse salariale** (+ 19 000 € soit + 8 %). Celle-ci est liée principalement à l'augmentation salariale qui a eu lieu en avril 2024 (et qui n'avait porté que sur 3 mois de l'exercice précédent, contre 1 année entière cette fois-ci).
- **Les cotisations sociales** ont augmenté conjointement aux augmentations salariales (+ 16 000 € soit + 28,7 %). Le pourcentage est plus élevé car il y a moins d'exonérations salariales du fait de l'augmentation des salaires.
- **Nos charges externes** hors dépenses informatiques (loyer, électricité, eau, petit matériel, expertise comptable, etc.) sont restées très stables : + 4 000 € (soit + 1,8 %). C'est une bonne nouvelle car c'est précisément les économies d'échelle que nous espérons faire en augmentant notre chiffre d'affaires. Certaines charges augmentent mais une part importante reste constante. C'est ce qui nous permet de dégager de la marge brute pour financer ce que l'on souhaite, en l'occurrence combler notre dette informatique et revaloriser les salaires.
- **Une diminution des dotations aux amortissements** (- 19 000 € soit - 40 %). Nous arrivons au bout de l'amortissement des investissements importants liés à l'ouverture du magasin et immobilisés lors de leur achat.

Immobiliser revient à lisser sur plusieurs années le coût d'achat de machines (presse à balle, balances, caisses, meuble à vrac), de développement informatique (module membres, appli de réception, etc.) ou tout autre investissement qui va servir plusieurs années. Ainsi, tous les ans, nous supportons une charge comptable liée aux investissements des années précédentes. Après 8 ans d'existence, nous avons fini d'en amortir une proportion importante, ce qui soulage notre compte de résultat.



Trésorerie : 624 009 € (- 0,4 %)

Notre trésorerie reste très élevée et équivalente à celle de juin 2024. L'année dernière, nous avons connu une forte hausse liée à l'appel à souscriptions pour le projet Grand magasin.

En temps normal déjà, il est habituel que notre trésorerie soit excédentaire : nous payons globalement les marchandises à 30 jours (sauf pour les fournisseurs locaux qui sont payés le plus vite possible) et les marchandises sont achetées par les membres quelques jours seulement après leur arrivée en magasin, ce qui explique un solde toujours très positif. Actuellement, ce montant de trésorerie représente beaucoup plus que les 5 à 6 mois de charges que nous veillons à avoir en permanence comme "matelas" en cas d'aléas. Cela est un atout sur lequel nous allons nous appuyer pour financer notre projet de déménagement.



Capitaux propres : 530 768 € (+ 2,3 %)

Les capitaux propres, c'est-à-dire les ressources financières que possède l'entreprise, ont légèrement augmenté en raison de l'arrivée au capital de nouveaux membres, et du résultat positif de l'année qui vient s'ajouter à la réserve légale.

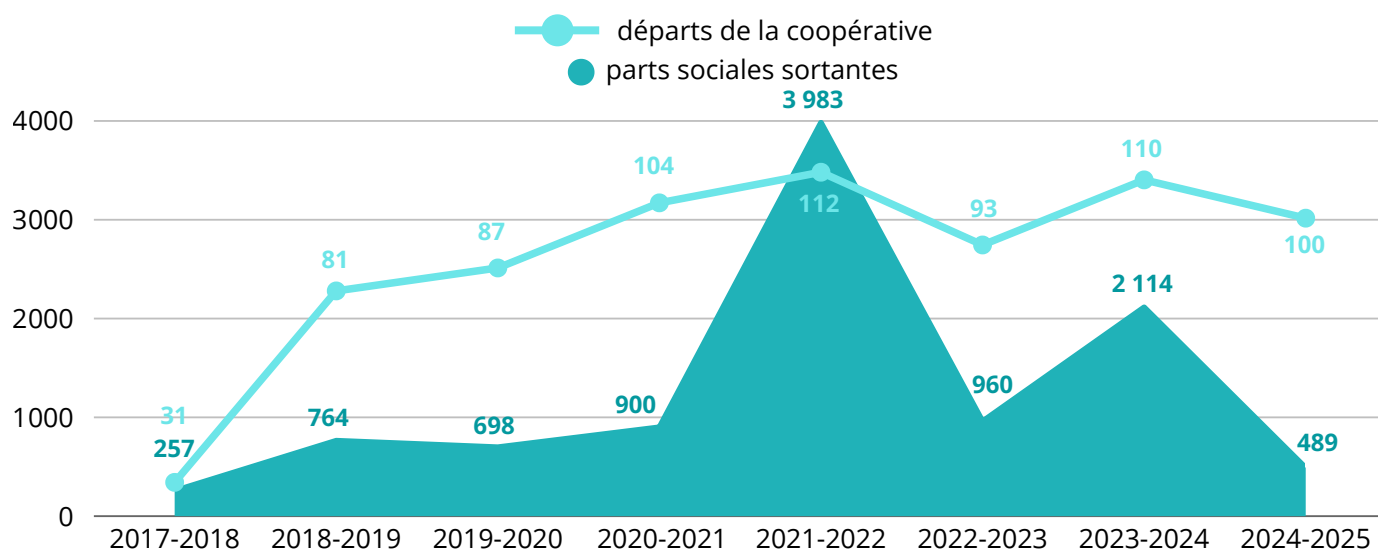
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Capital social : 472 880 € (+ 1,6 %)

Après l'énorme croissance de l'année dernière (+ 40,43 %) liée à l'appel à souscriptions du projet Grand magasin, la croissance du capital social de La Cagette a repris son rythme de croisière.

Cette année, **100 personnes ont démissionné** et 2 personnes ont demandé le remboursement d'une partie de leurs parts sociales, ce qui représente **489 parts sociales sortantes**. L'année dernière, cela représentait 2 114 parts sociales (et 960 l'année d'avant).



Nombre de parts sociales sorties du capital et de départs de la coopérative de 2017 à 2025

En 2025, les membres détiennent en moyenne **8,5** parts sociales

Le nombre de démissionnaires est relativement stable depuis 2020 (104 en 2020 contre 100 cette année), bien que les montants de parts sortantes aient davantage varié. Cela s'explique par deux faits :

- En 2021-2022, nous avons ouvert la possibilité de demander le remboursement d'une partie de nos parts, tout en en gardant au moins une pour rester membre
- Cette même année, la valeur de la part a dépassé les 9 € (voir explications page suivante)

Quelques gros porteurs ont donc saisi cette opportunité pour demander le remboursement partiel de leurs parts, tout en restant dans la coopérative.

Au début du projet, 137 personnes ont investi plus de 100 € et 39 personnes détenaient 43,8 % du capital. Cette concentration du capital a eu tendance à diminuer au fur et à mesure que les personnes qui avaient investi beaucoup demandaient le remboursement total ou partiel de leurs parts, tandis que les nouvelles aux coops souscrivaient majoritairement 100 € en devenant coopérateur·ices.

Cependant, l'appel à souscriptions de 2024 a rebattu les cartes et nous constatons un retour à un capital inégalement réparti : aujourd'hui **591 personnes détiennent plus de 10 parts**. Ceci constitue un indicateur intéressant mais n'a pas de conséquence particulière. En effet, à La Cagette, 1 personne = 1 voix quel que soit le nombre de parts détenues.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AFFECTATION DU RESULTAT

La première année de son existence, La Cagette a fait un déficit de 115 076 €. Depuis, et pour 7 années consécutives, La Cagette enchaîne les résultats positifs. Jusqu'en 2023, l'intégralité de nos résultats a été affectée au "report à nouveau" pour combler le déficit de la première année.

Depuis que le déficit de la première année d'existence de La Cagette a été complètement comblé (le 30 juin 2023), nos résultats positifs sont "affectés" conformément à la loi et à nos statuts :

- 15 % du résultat a été affecté à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne le montant le plus élevé jamais atteint par le capital, soit 465 430 euros (capital au 30/06/2024).
- Le solde restant est affecté aux "autres réserves"

Cette année notre résultat de **15 028 €** sera donc affecté de la manière suivante :



VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART

La valeur initiale d'une part sociale s'appelle la valeur d'émission et celle-ci est fixe. À La Cagette, elle est d'un montant de 10 €. Cela signifie que les nouvelle·aux coopérateur·ices qui souhaitent rejoindre La Cagette paieront toujours 10 € pour une part sociale.

La valeur de remboursement, elle, est variable et dépend de la santé financière de l'entreprise. Si l'entreprise fait du déficit, ce risque est porté par tous les membres. Le montant du déficit vient d'abord grignoter les réserves **hors réserve légale**. Si celles-ci sont insuffisantes, cela affecte ensuite le capital social qui subit une décote. On la calcule en divisant le déficit restant par le nombre de parts sociales en circulation. Le montant de remboursement de la part sociale est donc "10 € - la décote".

La première année, nous faisons un déficit de 115 076 €, nous n'avons pas de réserves et le montant de remboursement de la part sociale était descendu à 5,02 €. En 2023, La Cagette a fini de combler la totalité de ce déficit, et la valeur de remboursement de la part sociale est revenue à 10 €.



Cette année encore, la part se maintient à 10 €.

Elle le restera tant que La Cagette ne réalise pas un résultat déficitaire supérieur à nos réserves accumulées, hors réserve légale, c'est-à-dire un déficit d'au moins **34 000 €**.

BILAN DU PROGRAMME 2024-2025

Chaque année, l'année est consacrée à mener dans les comités le programme qui a été construit avec des coopérateur-ices et les membres des comités. **Le programme 2023-2024 voté en AG est disponible ici :**

<https://infos-lacagette-coop.fr/AG2024/6-20241026-LaCagette-AGOA-Programme2024-2025-EtProfessionDeFoi.pdf>.



Pérenniser La Cagette

CONTEXTE :

Lors de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, nous avons enterré le projet du SPAR Gambetta en célébrant l'anniversaire de La Cagette et en se projetant vers de nouveaux horizons. Loin de nous apitoyer sur notre sort, nous devons envisager la suite pour pérenniser La Cagette, que ce soit dans notre magasin actuel ou sous d'autres formes.

BILAN DES ACTIONS :

- **Étudier et réaliser des investissements matériels pour l'activité en magasin**

Rachat à la BioCoop de Jacou de frigos, d'un congélateur et d'étagères en bois. Le congélateur est installé dans le magasin et nous a permis d'augmenter notre rayon surgelé.

Achat de deux frigos neuf pour élargir le rayon poissonnerie et les boissons fraîches. Un des frigos "kombucha" est désormais utilisé pour les produits saisonniers.

Embellissement du rayon alcool fort avec l'ajout d'une étagère vitrée de toute beauté.

- **Étudier la faisabilité d'un nouveau local au 17, Cours Gambetta**

Nous avons travaillé toute l'année sur le projet de déménagement au 17, Cours Gambetta, que nous avons approuvé collectivement le 6 juillet 2025. Voici un résumé du projet :

- **Septembre 2024** : Visite du local d'Altémed. Dans la foulée, étude de faisabilité (adaptation à notre activité, coût du projet, travaux à mener) ; travail sur le modèle économique ; présentation du projet à nos partenaires financiers.
- **Fin octobre 2024** : Remise du projet à Altémed en mettant en avant nos besoins : réaménagement de la mezzanine, pose d'un ascenseur, locaux techniques pour les groupes froid.
- **Novembre à janvier** : Études structurelles côté Altémed pour vérifier si nos besoins étaient compatibles avec la structure du sol et du bâti..
- **Fin janvier 2025** : Altémed nous remet les études ainsi qu'une proposition financière.
- **Février à avril 2025** : allers-retours pour négocier un accord financier sur le loyer et les travaux pris en charge par Altémed. Obtention d'un accord, puis, sur la base de cet accord, nos partenaires financiers valident notre demande d'emprunt.
- **Mai-juin 2025** : Travail sur les éléments structurants du bail et les limites des travaux de chacun·e. Nouvelles négociations permettant d'obtenir les garanties nécessaires à la sécurisation du projet.
- **6 juillet 2025** : Le projet est soumis à l'AG et validé. Nous allons donc déménager au printemps 2027 !



Faire connaître notre gouvernance

CONTEXTE :

On a une super gouvernance mais elle n'est pas facile à connaître et à comprendre. Or, la réussite de La Cagette tient aussi dans l'originalité de son organisation, qui permet d'impliquer un grand nombre de personnes dans les prises de décision et le partage du pouvoir.

Notre objectif est donc de faire des supports de communication pour la vulgariser et permettre au plus grand nombre de la comprendre.

BILAN DES ACTIONS :

Nous avons créé une équipe de choc et nos neurones tournent à fond : Estelle, Gaétan, Mélanie, Clarisse, Charles, Chloé et Delphine !

Nous avons interviewé des membres des comités pour identifier et prioriser les points sur lesquels il est important de communiquer. Puis nous avons imaginé des supports de communication un peu décalés que nous sommes en train de réaliser.

En cours de construction :

- Comment rejoindre un comité
- Comment créer un comité à La Cagette
- et plein d'autres encore...

Quant à la forme des supports, nous gardons le suspens mais voici un petit avant-goût :



Mutualiser les approvisionnements avec les points de vente de la Caisse alimentaire

CONTEXTE :

L'expérimentation de la Caisse alimentaire commune s'est poursuivie en 2025 grâce à l'obtention d'un cofinancement majeur de la Banque des Territoires.

Désormais le projet est entré dans une nouvelle phase, avec une approche systémique à l'échelle du territoire pour structurer les filières d'approvisionnement paysannes et faciliter leur commercialisation dans les points de vente conventionnés par la Caisse alimentaire commune.

BILAN DES ACTIONS :

Nous avons travaillé sur deux axes cette année :

1. D'une part nous avons été sollicités pour accompagner certains points de vente à **l'installation d'un logiciel informatique** pour gérer leurs commandes, leurs stocks et une interface de caisse. Après avoir analysé l'offre existante et dans le but de mutualiser nos outils, nous avons proposé à l'Esperluette (Celleneuve) et à l'épicerie HautVal&Co (Hauts de Massane) d'installer une version simplifiée du logiciel utilisé par La Cagette (Odoo).
2. D'autre part, nous avons relancé le groupe de travail avec l'ensemble des points de vente pour **réaliser des achats en commun**. Une expérimentation a été menée pour un achat d'huile d'olive bio afin d'obtenir de meilleurs tarifs pour un produit de qualité.
Par ailleurs, nous avons relancé la réflexion pour déterminer la participation/contribution de nos structures dans le projet. En effet, les points de vente captent la majorité des MonA en circulation et nous travaillons sur une forme de redistribution vis-à-vis des producteur·ices, comme la création d'un fonds d'investissement.

Le projet se poursuivra cette année sur ces deux axes et une troisième réflexion va démarrer pour améliorer la logistique et la commercialisation de nos producteur·ices à l'échelle de la Métropole.



Achever la migration de notre logiciel en version 12 et définir une stratégie pour les migrations futures

CONTEXTE :

Jusqu'en 2025, La Cagette fonctionnait sur la v9 d'Odoo, une version largement obsolète, et plus maintenue depuis plusieurs années. Odoo en est actuellement à sa version 18. Jusqu'à l'année dernière, faute de moyen nous en avons repoussé la mise à jour.

Depuis l'année dernière, nous avons décidé de nous y atteler pour diverses raisons :

- Nous souhaitons limiter les failles de sécurité, inhérentes à un logiciel qui n'est plus maintenu.
- Notre solidité financière du moment nous permettait de le faire.
- Cela permet de nous mettre à niveau avec d'autres supermarchés coopératifs, la Louve notamment ; avec qui nous allons pouvoir mutualiser de futurs projets de développement informatique.
- En outre, cela va faciliter notre mise en conformité avec l'obligation légale de certifier le code informatique des logiciels de caisse, qui entre en vigueur en 2026.

Le travail de migration avait été décidé et entamé l'année dernière. Cette année, nous avons donc comme objectif de finaliser la migration pour monter de la version 9 à la 12 dès 2025.

BILAN DES ACTIONS :

Le chantier s'est bien déroulé et nous fonctionnons depuis mars 2025 sur la même version 12 d'Odoo que la plupart des autres supermarchés coopératifs français.

Nous allons donc poursuivre le travail de migration l'année prochaine, en mutualisant les frais avec ces coopératives.

L'objectif sera probablement d'atteindre le périmètre des versions officiellement maintenues par l'entreprise Odoo en passant en version 18.



Combien ça a coûté ?

25 000 €

La migration vers la version 12 d'Odoo a coûté la bagatelle de 25 000 € à La Cagette sur l'exercice 2024-2025 et a occupé une bonne partie du temps de travail de l'un de nos salarié·es. Merci à lui !



Élargir le champ de la solidarité

CONTEXTE :

Depuis plusieurs années, le comité Solidarité a mis en place différents processus permettant d'améliorer la mixité sociale au sein de La Cagette. Depuis 2023, il joue le rôle d'interface avec la Caisse alimentaire commune pour accueillir au mieux les nouvelles et nouveaux coops qui découvrent La Cagette via cette expérimentation.

Pour l'année 2024-2025, le comité Solidarité a eu des envies de transversalité avec d'autres comités et a ambitionné de mener plusieurs actions en parallèle.

BILAN DES ACTIONS :

Le comité Solidarité a réparti ses actions dans des sous-groupes pour gagner en souplesse dans les travaux intermédiaires, tout en gardant des temps d'échanges à l'échelle du comité. C'est ainsi que les actions suivantes ont pu être menées.

1. L'accompagnement des Monageot·tes qui arrivent à La Cagette (expérimentateur·ices de la Caisse Alimentaire Commune via la MonA et membres de La Cagette) a été maintenu via le dispositif des "Palettes". Une Palette faisait partie du comité solidarité et "suivait" plusieurs personnes. Même si ce format a contribué à débloquer quelques situations, le comité a souhaité aller plus loin en proposant une solution plus opérationnelle et plus en proximité.



C'est ainsi que le remplacement du dispositif "Palettes" par celui des **Super-binômes** est actuellement à l'étude. Le principe du Super-binôme est qu'il est composé d'un·e Cageot·te plus expérimenté·e, et d'un·e Cageot·te moins expérimenté·e. Le/la Cageot·te expérimenté·e du Super-binôme serait la personne à laquelle peut se référer son ou sa binôme. En cas de difficulté à apporter une aide, il ou elle pourra se tourner vers les salarié·es ou vers le comité Solidarité. L'objectif est de faciliter très concrètement la vie des Cageot·tes, et en particulier des nouvelles et nouveaux.

2. La "Charte des collectes", réfléchi en 2023-2024, a été mise en œuvre. Ainsi, les sollicitations qui ont été faites à la Table ronde ont toutes été traitées selon cette nouvelle démarche.



3. L'étude de la mise en place d'une solution de livraison à vélo solidaire, pour les Cageot·tes qui ont des difficultés à transporter leurs courses, a été réalisée. Un sondage auprès des coops a été lancé au printemps. Il a permis d'identifier 10-15 personnes ayant un réel besoin de se faire livrer toutes les semaines. Malheureusement, les conditions de stockage en magasin et les tarifs des prestataires de livraison à vélo ne sont pas adaptés.

4. Dans le cadre de la solidarité avec les producteur·ices, une personne du Comité Solidarité a fait un gros travail de mise à jour de la Cartographie Fournisseurs. Pour découvrir qui se cache derrière les étiquettes de nos produits locaux, c'est ici : <https://lacagette-coop.fr/?LesFournisseurs>





Promouvoir la qualité relationnelle à La Cagette

CONTEXTE :

La prévention des conflits et la médiation contribuent à la qualité relationnelle d'une organisation. Le comité a mis en place l'année dernière la "boîte à enguirlander" pour recueillir les témoignages des coopérateur·ices sur les situations qui pourraient être conflictuelles et qui méritent de mettre en place des actions de prévention.

Sur cette base, il a travaillé cette année à des propositions d'actions de sensibilisation.

BILAN DES ACTIONS :

Le comité Prévention-Médiation a relevé tout au long de l'année la "boîte à enguirlander", mise en place l'année dernière, dans laquelle les coopérateur·ices relatent des situations de tension, observées ou vécues, qui mériteraient des actions de prévention.

Ainsi, la production de visuels à destination du magasin est lancée ! Une affiche sur le thème du **mégenrage*** est en train d'être finalisée pour être rapidement présentée au comité communication avant sa validation finale par la TR et une série de pancartes va être créée pour parler du **validisme***.



*C'est quoi le mégenrage ?

Le **mégenrage** est l'action de désigner une personne par un genre qui ne correspond pas à son identité de genre. Qu'il soit volontaire ou accidentel, il est souvent blessant pour la personne concernée.

*C'est quoi le validisme ?

Le **validisme** est un système de préjugés et de discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap. Une société validiste considère les personnes sans handicap ("valides") comme la norme, le handicap étant perçu comme un manque, et non comme une conséquence d'événements de la vie ou d'une diversité au sein de l'humanité.

En parallèle, les médiateur·ices du comité réalisent des médiations à la demande des intéressé·es. Au cours de cette année, le comité a été sollicité pour une médiation et une co-médiation est en cours. Une co-médiation c'est quoi ? C'est une médiation facilitée par 2 médiateur·rices.





Poursuivre la déGAFAMisation de La Cagette

CONTEXTE :

La Cagette utilise des outils informatiques propriétaires : Google Drive, Facebook, Discord, etc. Cette dépendance pose des problèmes éthiques et donne une image de La Cagette en désaccord avec ses valeurs.

Le Comité DéGAFAMisation a commencé à travailler à nous libérer de ces géants. Un de ces outils se trouve au cœur de l'organisation de la coopérative et de ses comités, il s'agit de Google Drive. Sur ce nuage sont en effet stockés et classés les documents, compte-rendus, tableurs, images nécessaires au fonctionnement de la coopérative. Par ailleurs, l'agenda des comités et de la Table ronde permettant de réserver nos salles de réunion est aussi géré par un autre service de cher Google, Google Agenda.

BILAN DES ACTIONS :

En 2025, nous avons démarré la mise en place de l'application NextCloud, visant à nous débarrasser petit à petit de Google Drive.

Après le choix d'un prestataire, nous avons migré les documents du comité DéGAFAMisation, afin de préparer des tutoriels pour les autres comités ainsi que des procédures. En parallèle, nous configurons les paramètres de sécurité et étudions les modules nécessaires pour répondre aux besoins identifiés.

Par ailleurs, le comité a assuré des opérations de maintenance lors de quelques rares pannes du formulaire d'accueil mis en place en 2024. Et nous avons pu conseiller certains comités sur le choix d'outils libres et éthiques.

À la suite du Wanted lancé en juin, le comité s'est agrandi et nous nous sommes réorganisé·es en petits groupes de travail avec une réunion plénière trimestrielle.

C'est en cours...

Nous prévoyons de débuter la migration du Google Drive de la Cagette vers Nextcloud fin 2025 ou début 2026, en commençant par les 3 comités qui se sont manifestés. Notre priorité est d'accompagner la migration pour que le changement d'outil se passe le mieux possible.

Par ailleurs, nous souhaitons nous attaquer au remplacement de certains PC sous Windows afin de les passer sous Linux.



Pourvoir le poste d'accueil en magasin

CONTEXTE :

Le poste d'accueil est un poste essentiel à notre fonctionnement : la personne qui l'occupe est à la fois l'interlocutrice pour les non-membres et la personne accueillant les membres dans le magasin. Or, on constate que ce poste est souvent inoccupé ou délaissé, par peur de s'ennuyer ou par méconnaissance des tâches à faire. L'efficacité des accueillistes dans la préparation de l'AG grand magasin conforte cette utilité. De récentes intrusions malveillantes dans le magasin confirment aussi la nécessité d'un filtrage efficace à l'entrée.

C'est sur ces faits que le comité PAM (PAM comme Poste Accueil Magasin !) a travaillé.

BILAN DES ACTIONS :

- Modification de la dénomination de la personne à l'accueil, sur observation du comité médiation : PAMESTLA (pour "le Poste Accueil Magasin est là !").
- Organisation d'un atelier "Tout savoir sur La Cagette" pour informer et motiver de futur-es accueillistes
- Lancement d'une brigade d'accueillistes en amont de l'AG spéciale déménagement du 6 juillet 2025
- En lien avec le projet "Grand magasin", travail sur l'organisation d'une partie "accueil" et d'une zone "convivialité" dans notre futur lieu !



Les grands chiffres des accueillistes :

50

heures de présence
à l'accueil du magasin
en avril-mai **pour**
informer sur le
projet de
déménagement

28

heures de présence
à l'accueil du magasin
en juin pour
mobiliser avant l'AG
spéciale
déménagement

14

accueillistes
mobilisé-es pour tenir
l'accueil

541

sociétaires ont
donné pouvoir pour
l'AG à l'accueil du
magasin

Notre avis sur l'occupation du Poste accueil :

Même si des améliorations sont visibles, nous constatons que le poste n'est pas encore suffisamment pourvu. De nombreuses personnes, membres ou pas, se retrouvent délaissées à l'entrée du magasin. Il en va de l'image de La Cagette et nous avons encore du travail à faire !

Nous constatons que nous arrivons mieux à identifier des volontaires pour tenir le poste lorsqu'il y a un sujet motivant sur lequel iels peuvent communiquer (le déménagement et l'AG par exemple !). C'est là-dessus que nous allons axer nos travaux l'année prochaine.





Faire progresser la politique salariale de La Cagette

CONTEXTE :

Le comité de suivi des salarié·es est composé de 8 personnes, dont la présidente, représentante légale comme employeur un salarié, qui assure la mise en œuvre des objectifs et actions décidés par le comité. Toutes les personnes membres du comités sont très investies et assurent un travail régulier et collaboratif, ce qui permet d'assurer avec constance et sérieux l'ensemble des mesures nécessaires.

BILAN DES ACTIONS :

Les réalisations liées à l'amélioration des rémunérations :



- Sur proposition du comité en Table ronde financière, les salaires ont été augmentés de 2 % en avril puis en juillet 2025. Ces augmentations progressives et raisonnables visent à parvenir au salaire français médian qui est actuellement de 2 700 € bruts par mois.
- En juin 2025, est versée, sur validation de la Table ronde financière, une prime de 1 000 € à chaque salarié·e à titre de Prime de Partage de la Valeur.

Les mesures relatives aux conditions de travail :



- Rédaction et refonte du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels). Il en résulte des préconisations que l'on travaille à mettre progressivement en place (matériel de protection, mobilier mieux adapté). Les risques psychosociaux sont encore à travailler.
- Achat de casques anti-bruit et de doudounes.
- À l'étude : acquisition d'une dizaine de fauteuils ergonomiques, afin de prévenir les TMS (troubles musculo-squelettiques).

Les mesures relatives aux ressources humaines :



- Entretiens professionnels annuels de l'ensemble des salarié·es en janvier 2025 ; puis rédaction d'une synthèse des informations communiquée à l'équipe salariée.
- Réécriture des fiches de poste de chaque salarié·e. Elles clarifient les périmètres d'action et sont modifiables annuellement lors de la réunion des salarié·es de répartition des responsabilités.
- Processus de recrutement d'un CDD pour assurer le remplacement d'une salariée en arrêt de travail : rédiger l'offre d'emploi, la fiche de poste, le planning du recrutement, lire les CV et lettres de motivation (36 candidatures, 8 retenues, 2 entretiens assurés), et ce, par un comité de recrutement composé de la présidente, de deux membres du comité, d'un salarié, et d'un coopérateur tiré au sort.
- Accueil et intégration de Léa, en CDD de remplacement. Réalisation d'un entretien de fin de contrat pour faire émerger des modifications et des améliorations du processus et des missions à confier sur une durée courte.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

COMITÉ ACCUEIL

Le comité Accueil organise et anime les réunions d'accueil et gère informatiquement les inscriptions des nouveaux membres.

Le comité en chiffres :



21 animadocs*

*le petit nom des membres du comité !



7

nouvelle·aux animadocs en observation



64

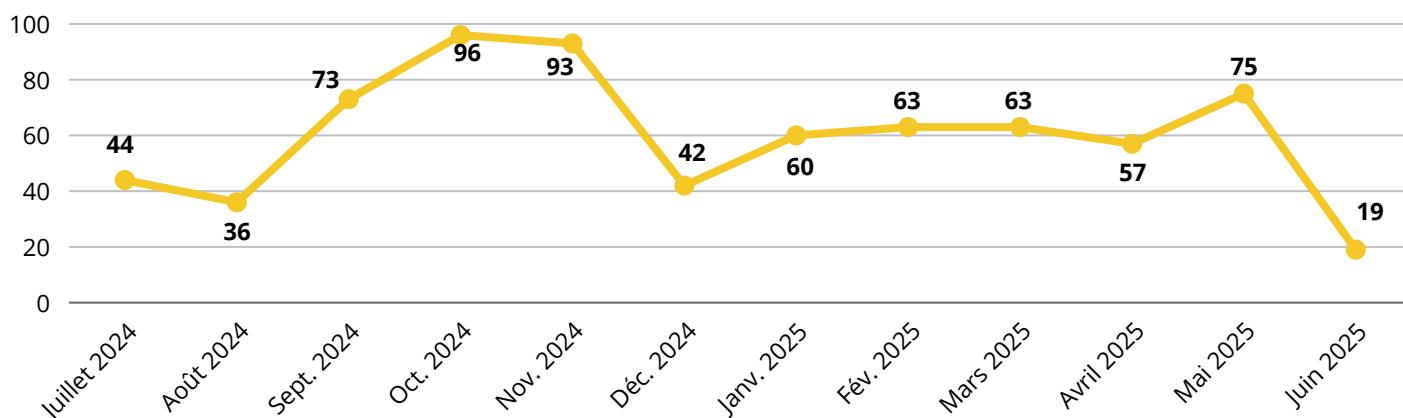
réunions

(soit plus d'1 par semaine !)



721

nouveaux membres !



Nombre d'inscriptions par mois de juillet 2024 à juin 2025

Cette année a été un peu particulière, comme pour le reste des autres comités. En effet, nos réunions d'accueil ont été bercées par l'espoir de la reprise du SPAR (adaptation de notre présentation en vue du futur Grand magasin). Puis, douché·es par la réalité, nous avons repris à la fois les réunions d'accueil et celles de la vie de notre comité.

Nous avons ensuite fait l'expérience du changement de notre duo de responsable/référent·e par le procédé de l'élection sans candidat·e.

Enfin l'espoir est revenu, avec le projet de déménagement au 17, cours Gambetta.

Notre comité a vu son organisation modifiée et nous avons accueilli 7 nouveaux membres et dit au revoir à 5 animadocs.

Nous avons décidé également de changer nos habitudes et nous allons, dans l'année qui vient, alterner les réunions mensuelles du comité : un mois pour traiter les sujets liés au fonctionnement du comité, les projets mis en place... et le mois suivant une réunion plus informelle autour d'un apéritif partagé pour faire vivre la convivialité et le partage dans notre comité.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



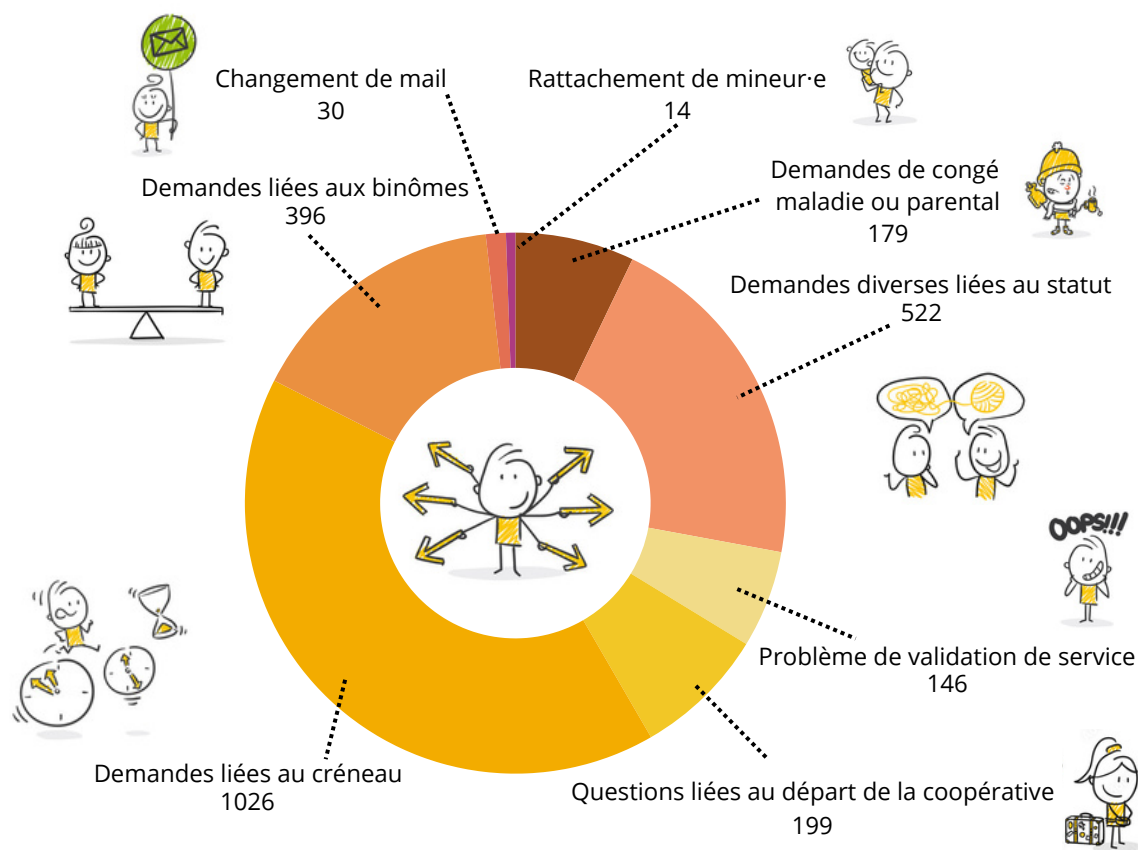
COMITÉ BUREAU DES MEMBRES

Le Bureau des membres, c'est le comité composé des valeureuses personnes qui répondent individuellement à toutes les demandes liées au statut des membres.

Il est composé de **11 personnes** qui traitent quotidiennement les formulaires que nous remplissons.

Cette année, le comité a traité **2 512** formulaires.

Soit 7 demandes par jour, dimanches compris !



Les demandes portent en premier lieu sur **les créneaux** (se réinscrire, se désinscrire ou changer de créneau) ; le deuxième questionnaire le plus rempli est celui portant sur **les questions diverses** : de nombreuses personnes ont besoin d'un appui pour se dépatouiller dans les méandres des règles de participation !

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ CAGETTE PIRATE

Le comité Cagette Pirate s'est lancé en 2024 pour développer et animer la Cagette Pirate (à retrouver ici : <https://pirate-4c51ce.gitlab.io>). Il s'agit d'un espace d'expression libre permettant aux coopérateur·ices de partager des événements, des opinions, des recettes ou toute autre information pertinente pour les membres.

Cette année, il a mené les actions suivantes :

71

annonces
publiées

47

commentaires
modérés

~10

éditos rédigés et
publiés dans la
Cagette express

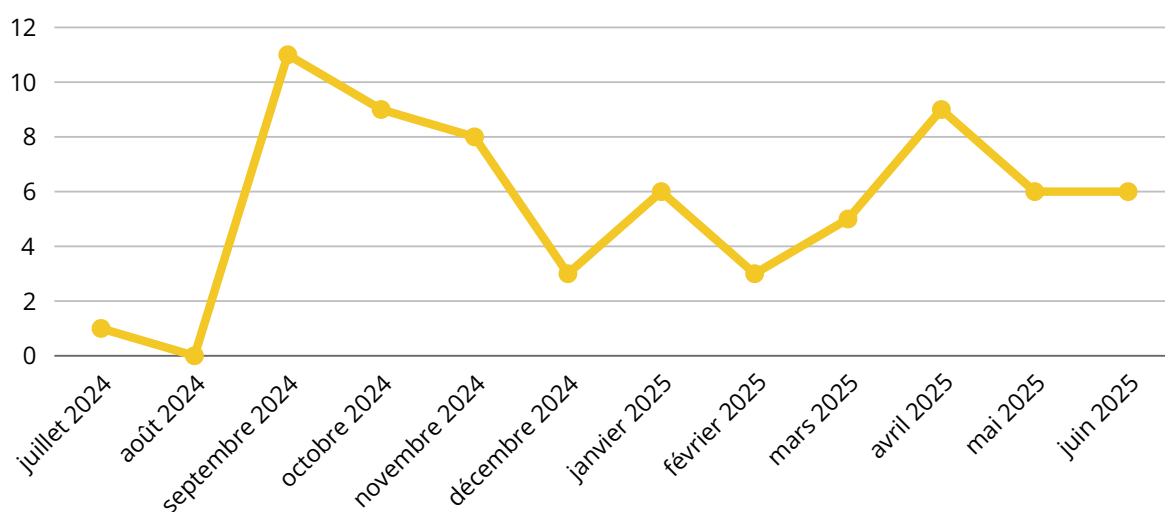
1

version papier
distribuée dans le
magasin

1

nouveau développement : possibilité
de poster des commentaires et de
liker les annonces

Il a aussi décidé d'entamer sa déGAFAMisation appuyé par le comité déGAFAM.



Nombre d'annonces sur la Cagette Pirate, par mois, de juillet 2024 à juin 2025

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ CAGETTE DU FUTUR

Avec le départ du binôme constitué de la responsable et de la référente du comité, le comité du "Turfu" a dû se restructurer et recruter pour continuer ses activités.

Les réunions de recrutement ont été repensées pour lever les ambiguïtés qui étaient souvent apparues, lors de l'intégration de nouvelles et nouveaux coops dans notre comité, sur notre nom "Cagette du Futur" : **on s'occupe d'animer les temps collectifs de la coopérative** et non pas de faire de la prospective pour dire quel futur de La Cagette on voudrait.

Pour l'Assemblée Générale 2024 spéciale "reprise du SPAR Gambetta", organisation d'un **débat mouvant** autour de deux axes : "pour/contre le projet de grand magasin ?" et "le projet est-il très risqué ou peu risqué pour la coopérative ?"

Pour l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 26 octobre 2024, organisation d'un atelier "Café du monde" sur la pérennisation de La Cagette. Quatre pistes discutées : l'ouverture d'un local annexe en plus du magasin existant, la piste de l'essaimage, des propositions de locaux pour un plus grand magasin et enfin des idées concrètes d'amélioration de l'aménagement du magasin existant.

Le comité a sinon essentiellement travaillé à la mise en place, l'animation et les suites de la **Journée de printemps** (pour plus d'informations, voir page 15).

COMITÉ CIA (EX-COMITÉ JEUNES)



Le Comité Inclusivité Active (CIA) prend la suite du comité Jeunes, qui avait pour ambition de recruter et fédérer un public jeune sous-représenté au sein de La Cagette. Cette mission a été étendue dans un souci d'inclusivité, et au-delà de l'objectif de recrutement d'une population de jeunes actif·ives. Nous visons désormais aussi le renforcement de la cohésion entre les différents membres et comités au travers d'événements et de collaborations.

Nos deux missions principales concernent ainsi :

1. Le recrutement de publics jeunes, étudiants et potentiellement précaires. Cela se fera grâce à la collaboration avec d'autres comités et des associations, ainsi que la participation en début d'année scolaire à des événements associatifs et de rentrée universitaire.
2. Le renforcement de la cohésion des membres au sein de La Cagette - quel que soit leur âge. C'est dans ce but que nous organisons nos ateliers cuisine une fois par saison, des afterworks et autres événements de cohésion, où les cageot·tes de tous horizons sont les bienvenu·es. Nous développerons aussi les projets en commun avec d'autres comités dans ce même objectif de cohésion globale.

Le comité, actuellement formé d'une dizaine de membres, a mené les actions suivantes :

- Deux ateliers cuisine et un pique-nique (ouverts à tous·tes !) ayant réuni une quarantaine de cageot·tes. Trois nouveaux formats ont été initiés : le brunch participatif, l'afterwork et le pique-nique, afin d'atteindre un public le plus varié possible
- L'initiation de collaborations avec d'autres comités
- Des soirées cohésion avec des nouvelle·aux coops pour échanger, notamment sur notre stratégie
- La refonte de la stratégie globale et le choix d'un nouveau nom (CIA)

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ COMMUNICATION

Le comité communication est chargé de :

- Mettre en forme et gérer la diffusion de la **communication interne** et de la **communication externe** de la coopérative
- **S'assurer de la qualité des contenus** sur les différents supports (Cagette Express, Facebook, Instagram, Twitter/X, LinkedIn, tracts et affiches, etc.)
- Des comptes sur Mastodon et BlueSky ont été créés mais sont encore très peu exploités.
- Il s'occupe aussi des **sollicitations externes** :
 - relations avec la presse, réponses aux nombreuses demandes d'informations sur notre projet (étudiant·es, associations, chercheur·euses, etc.)
 - accueil de nombreuses visites durant l'année notamment de groupes étudiants, de groupes de chercheurs, d'étudiants en journalisme...
 - réponse aux invitations à venir parler du projet dans diverses tables rondes, colloques, facultés et écoles

Ainsi sur la période juillet 2024 - juin 2025, nous avons participé au "So Local Fest" de l'Airdie, reçu une délégation japonaise de la coopérative IZUMI d'Osaka, joué le jeu avec plusieurs étudiant·es en journalisme de l'ESJ Montpellier, reçu des étudiant·es du Green Management School de Montpellier, fait une présentation au Quartier Génereux, participé aux Assises Territoriales de l'Alimentation, reçu des groupes de chercheur·euses internationales avec l'INRAE, échangé avec une chercheuse de l'université de Trento (fooddemocracyproject), reçu des étudiant·es du Minnesota.

Nous avons aussi effectué en janvier la migration de notre liste de diffusion pour l'envoi de la Cagette Express vers notre prestataire coopératif Ouvaton pour pallier avec succès les problèmes de délivrabilité des mails que nous rencontrions avec OVH (que nous avons quitté).

Nous avons également effectué un suivi au cas par cas des problèmes de réception suite au renforcement des politiques anti-spam des principaux serveurs de courrier en adressant des préconisations pour résoudre les problèmes, le résultat est très positif car il n'y a maintenant presque plus de mails non reçus.

C'est un enjeu important car la Cagette Express et les mails concernant les Assemblées Générales sont primordiaux pour l'information de tous·tes les membres. La maintenance de la liste de diffusion est assurée au fil de l'eau au gré des changements d'adresses, des membres qui quittent Montpellier et de tous·tes les nouvelles·x membres qui nous rejoignent.

Nous avons également réalisé et publié l'interview passionnante de Delphine qui fût notre présidente d'octobre 2019 à novembre 2023 que vous pouvez écouter sur notre chaîne [PeerTube](#) (lien en page d'accueil de notre site web).

Nous avons enfin participé à toute la communication autour du projet de déménagement.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉS COMPTABILITÉ



La comptabilité est un comité très important de La Cagette : toute la gestion de l'argent se fait dans un des sous-comités qui le compose. On compte 7 sous-comités : i-Compta / Business Plan / Facturation / Souscriptions / Prépa Brinks / Brinks / Tickets resto.

Sous-comité Business Plan

Son rôle est de **faire les prévisions financières** (à l'aide d'un outil appelé Business Plan), et de suivre l'évolution financière de La Cagette tout au long de l'année. C'est lui qui tire la sonnette d'alarme si les prévisions sont mauvaises, et alerte la Table ronde le cas échéant. Il compile les dépenses financières envisagées par la Table ronde et lui fournit les outils nécessaires pour valider ou non ces dépenses.



Dans le cadre du projet Grand magasin, une forte activité a mobilisé ce comité, afin d'étudier les perspectives financières du projet de déménagement.

Sous-comité Facturation

Son rôle est de **traiter les milliers de factures** que nous recevons chaque année (plus de 3 900 cette année, record battu !). Il faut les inscrire, les vérifier, les payer, les scanner et les archiver !



Sous-comité iCompta

Une fois scannées, les factures sont importées dans notre logiciel de comptabilité, iCompta. On importe aussi tous les relevés de banque, les enregistrements de caisse et les nouvelles souscriptions.

Il faut ensuite procéder au "lettrage" qui permet de vérifier qu'il n'y a pas eu de doublon, que chaque facture a été payée, que chaque souscription, chaque panier passé en caisse a bien été encaissé. Inversement, on veille à ce que chaque sou encaissé ou dépensé corresponde bien à une facture.

Sous-comité Souscription

Il gère l'argent des souscriptions. Il compare les souscriptions enregistrées avec l'argent récupéré et fait les dépôts à la banque.

Sous-comité Tickets resto

Il s'assure que les tickets papier qui sont utilisés en caisse sont coupés et tamponnés, scannés puis renvoyés à l'entreprise qui valide leur utilisation. C'est grâce à la minutie du comité que nous recevons les paiements liés à ces bouts de papier.

Sous comités Brinks et Prépa Brinks

Pour la coopérative, ces équipes vérifient l'adéquation entre les paiements annoncés en caisse et les paiements réels perçus par La Cagette.

Pour les coopérateurs et coopératrices, nous entendons parler du comité Brinks si nous devons de l'argent à La Cagette ou si nous avons trop payé, auquel cas La Cagette nous rembourse le trop payé.



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

COMITÉ DGSi



La Délégation Galactique de la Sécurité Informatique (DGSi) est le comité chargé de la sécurisation numérique de notre coopérative.

Le support de Windows 10 tombant en désuétude à partir de mi-octobre 2025, nous avons dû renouveler notre flotte informatique pour qu'elle tourne sur Windows 11. Nous en avons profité pour sécuriser ces ordinateurs.

Nous avons également modifié quelques réglages sur le site web suite à une attaque.

Ce bilan ne cite volontairement pas les autres points d'intervention, car toute information sur l'état de notre sécurité informatique pourrait constituer une faille de sécurité. Ce message s'autodétruit après votre lecture.

Sous-comité RGPD

Le comité RGPD est chargé de veiller à ce que nous appliquions au mieux le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Il a continué sa veille sur les documents sensibles pouvant contenir des informations personnelles. Il a demandé à certains comités et à certain·es coopérateur·ices de supprimer ces fichiers et les a sensibilisé·es sur cette question.

COMITÉ PROSPECTION



Le comité prospection a pour raison d'être de représenter La Cagette lors de salons et événements divers notamment par la tenue de stands d'information. Le principe est que chaque créneau de 3 heures de tenue de stand soit comptabilisé comme un service pour les coops qui le souhaitent.

Malheureusement cette année nous avons dû annuler la tenue de stands sur certains événements n'ayant pu remplir le planning complet sur la journée, les événements ayant généralement lieu le week-end il n'est pas toujours facile de trouver des coops disponibles.

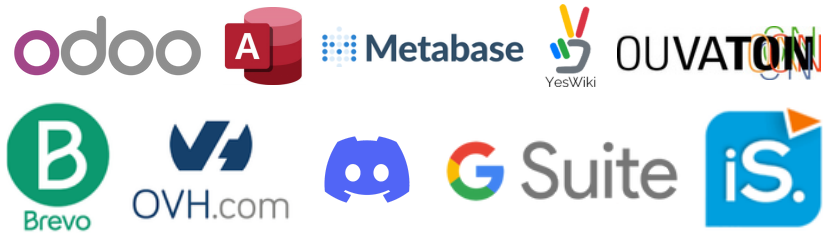
COMITÉS INFORMATIQUE



Nos logiciels informatiques et leur maintenance :

La Cagette poursuit l'amélioration et la maintenance de ses logiciels.

Nous utilisons au quotidien plusieurs logiciels, dont voici une liste non-exhaustive : Odoo, dans une version développée spécifiquement pour les supermarchés coopératifs de Montpellier, Marseille et Metz, Access (logiciel des balances notamment), Metabase, YesWiki, Ouvaton, Brevo, OVH, (pour le stockage de fichiers, les mails et le mailing), Discord, suite Google (stockage de fichiers et agenda partagé), i-Suite (comptabilité).



L'organisation du travail :

- Les développements et la maintenance du logiciel Odoo sont à la fois les plus onéreux et les plus chronophages. Le travail est réparti entre Antonin (salarié, recueille les besoins utilisateur·ices) et Coopdev, un collectif de développeurs, qui gèrent le développement. Cette année, le travail a essentiellement été d'achever notre migration vers la v12 (voir page 29).
- Le développement du logiciel de balance est réalisé bénévolement, depuis l'origine par Michel, coopérateur de La Cagette.
- Le développement de Métabase est réalisé bénévolement par Micha, coopératrice de La Cagette.

Sous-comité Matos réseau

Le chiffre :

1 131 032

C'est le nombre d'articles passés sur les caisses de La Cagette durant l'année écoulée ! Un chiffre qui donne un aperçu de l'ampleur des sollicitations que doit supporter notre système informatique au quotidien.

Le parc informatique : 35 ordinateurs, 12 imprimantes, une baie de brassage, un serveur, un réseau, des centaines de câbles et accessoires... et leur lot de pannes !

L'organisation du travail : ce comité assure la maintenance du matériel informatique et du réseau. Il est actuellement composé de 3 personnes.

Les travaux de l'année :

Toute l'année, le comité a travaillé à rendre notre réseau plus robuste. Cela s'est matérialisé par une série d'actions :

- Installer la fibre dans le magasin (tirer des gaines dans le faux-plafond, déplacer la box et le routeur vers l'accueil du magasin)
- Acheter deux routeurs et les paramétrer afin d'en avoir un de secours disponible en cas de panne
- Acheter un switch de secours
- Mettre à jour la procédure en cas de panne réseau / internet

En plus de ça, le comité est intervenu - en urgence - à plusieurs reprises pour résoudre les pannes qui nous ont touchées. Merci à Romain et Andréa !

COMITÉ ORDURES



Le comité Ordures a pour vocation de réfléchir à la manière d'optimiser la gestion de nos déchets à La Cagette. Les actions suivantes ont été menées à bien cette année :

- **Procédure de récupération des déchets à filières spécifiques** : piles, ampoules, cartouches d'encre, etc. Gestion d'apport de ces objets aux points de tri.
- **Affichage d'instructions**, pour limiter l'utilisation de sacs krafts en usage unique, pour peser avec ses propres contenant à tarer au préalable ou encore pour couper les fruits et légumes mis au composteur de Clem'Compost.
- **Apport du bac de piles et du bac d'ampoules à un point de réception** : 14 kg de piles, 2 kg d'ampoules.
- **Univershifté 2025** : Infos sur ce que La Cagette fait pour limiter ses impacts climatiques afin de pouvoir les présenter lors de l'Univershifté 2025.
- **Veille sur le tri sélectif (mai et juillet)** : Pesées des déchets triés dans les grandes poubelles jaune et noire. Publication des statistiques de tri.
- **Ecobox Lamazuna** : mise en place de l'Ecobox Lamazuna (l'entreprise qui nous fournit nos brosses à dent et de nombreux produits cosmétiques). Lamazuna récupère les têtes de brosse à dents et les fait recycler par son producteur.
- **Affichage sur la récupération des bouteilles** : Oc'Consigne, la coopérative qui gère la collecte de certaines bouteilles à Montpellier, nous a envoyé une affiche indiquant combien de bouteilles ont été récupérées grâce à La Cagette en 2024.

Une membre a quitté le comité en 2025, nous sommes actuellement 5 membres et **de nouvelles personnes sont les bienvenues !**



COMITÉ PARTICIPATION



Le comité Participation a vocation à soutenir nos pratiques coopératives. Nous avons constitué une offre de formation à la coopération.

Nous avons proposé un panel de 8 formations. Chaque formation est proposée : soit pour être mise en œuvre au sein d'un comité (sur mesure) ou pour être suivie sur un créneau réunissant l'ensemble des membres de comité intéressés.

Voici la liste des formations qui ont été proposées cette année :

	Sessions réalisées	Sessions annulées	Nombre total de participant·es
Prises de décisions	2	0	11
Faire émerger des idées et en débattre	1	2	4
Élections sans candidat·e	3	3	7
Animer des réunions contributives	1	1	3
Plan d'action "Y'a plus qu'à !"	1	2	2
Plan d'action "Ça se discute"	0	0 (proposé dans les comités)	0
Informatique et sécurité informatique	4	3	14

Une formation sur mesure n'a pas été mise en œuvre, faute de demande et de diffusion (Plan d'action en situation complexe "Ça se discute").

À partir de l'automne 2025, cette offre sera proposée à l'ensemble des coopérateur·ices, en soignant les modes de diffusion et en diversifiant les créneaux horaires (difficile pour nous de proposer des créneaux en semaine).

Nous allons aussi reprendre la carte heuristique des outils, méthodes et démarches coopératives sur laquelle nous avons préalablement travaillé.

En lien avec le comité déGAFAMisation, nous proposerons une formation informatique au moment du passage de Google Drive vers Nextcloud.

Nous serons par ailleurs attentifs et attentives aux prochaines étapes vers le Grand magasin, pour accompagner les comités dans leurs besoins éventuels.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS



COMITÉ RECHERCHE

Le Comité recherche est composé de chercheuses, chercheurs, doctorants et doctorantes qui étudient La Cagette et ses membres.

Cette année, le Comité a commencé à étudier **les pratiques de consommation des membres de La Cagette qui payent en MonA** en se basant sur les données de ventes (avec leur accord bien sûr).

Il a également construit puis diffusé un questionnaire en ligne visant notamment à connaître l'évolution de la composition sociale de La Cagette. **Le questionnaire a été rempli par plus de 800 membres.** Les résultats seront analysés puis présentés aux coopérateur·ices fin 2025 !

En outre, les chercheur·euses de l'INRAE effectuent **une étude sur les pratiques de consommation et le réseau social des utilisateurs de la MonA**. Ils et elles effectuent donc en ce moment des observations sociologiques au magasin, des entretiens qualitatifs et des ateliers participatifs, auprès d'une centaine de ces personnes qui viennent de s'inscrire à La Cagette. Un deuxième entretien sera ensuite réalisé auprès de ces personnes au bout d'un an afin d'étudier si leurs pratiques de consommation et leur réseau social ont évolué.



COMITÉ REPAS SALARIÉ·ES

144

repas réalisés cette année !

18

personnes font partie du comité

12

repas par mois

144 repas réalisés, cela représente une baisse de 20 % par rapport à l'an dernier, où nous avons réalisé 178 repas. Ceci s'explique par le fait que nous avons un peu manqué de monde cette année. Nous espérons recruter quelques nouvelles personnes pour retrouver une moyenne de 14 repas préparés par mois.

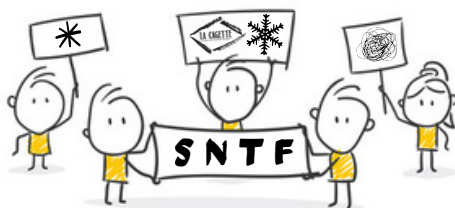
Les membres se sont beaucoup investis ces 2 mois d'été entre autres, afin que les salarié·es puissent déjeuner de manière satisfaisante. Merci à eux et elles de ne pas perdre de vue l'objectif du comité.

Trois personnes ont quitté le comité suite à un déménagement ou pour une raison personnelle. Seule une personne est partie pour des raisons organisationnelles entre son travail et le fonctionnement du comité.

Néanmoins un noyau de 15 personnes reste stable depuis plus de 2 ans.

L'ambiance du comité est conviviale, les membres sont solidaires. Les salarié·es sont ravi·es de manger varié car les membres rivalisent d'imagination pour trouver des menus colorés et originaux.

COMITÉ SNTF



SNTF, ça veut dire Syndicat National des Travailleur·euses du Froid. C'est le nom humoristique (bien sûr) que s'est choisi ce comité lors de sa création. Son but est d'éradiquer la saleté de notre système frigorifique, une mission de salut public : gloire au SNTF !

La petite histoire

Lors de la création du comité, une négociation ardue avait eu lieu avec la Table ronde pour négocier les modalités de fonctionnement du comité : étant donnée la pénibilité des tâches à accomplir (nettoyer des frigos et des chambres froides), les membres avaient obtenu de haute lutte des conditions avantageuses : à la place du classique service de 3h, leur service est comptabilisé à la tâche : ils nettoient un équipement froid et c'est tout. Cela leur prend +/- 2h. Une négociation rondement menée, d'où le nom de syndicat !



Le nom de SNTF a imprimé une identité sur ce glorieux comité qui, depuis ce temps-là, accomplit son œuvre dignement, en se serrant les coudes et en chantant L'Internationale.

Le comité recrute !

Les 8 membres actuels du comité souhaitent agrandir l'équipe afin d'étendre leur capacité de nettoyage. C'est d'autant plus important d' étoffer les effectifs cette année, pour préparer le déménagement vers le grand magasin où les équipements froids vont doubler !

Ils et elles t'invitent donc à les rejoindre en contactant :

sntfroid AROBASE msg POINT lacagette-coop POINT fr

Comment ça fonctionne ?

- Un lundi par mois de 8 h à 10 h (en général, le premier lundi du mois) : nettoyage de l'une des deux chambres froides.
- Un dimanche tous les deux mois : nettoyage d'une "section" de frigo en rayon. **Le service du dimanche compte double !**

Merci d'avoir lu ce rapport d'activité jusqu'au bout et merci du fond du cœur d'avoir été là tout au long de cette année !

Longue vie à La Cagette !



CONTACT :

La Cagette
19 avenue Clemenceau
34 000 Montpellier

contact@lacagette-coop.fr
www.lacagette-coop.fr



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative
Siret : 82995184700013
19 avenue Georges Clemenceau - 34000 Montpellier